

# EST & OUEST

BULLETIN MENSUEL  
D'ETUDES ET D'INFORMATIONS  
POLITIQUES INTERNATIONALES

**B.E.I.P.I.**

REDACTION ET ADMINISTRATION  
86, Bd HAUSSMANN — 75008 PARIS  
Tél. 387-36-71 — ISSN 0014-1267

## SOMMAIRE

ALEXANDRE SOLJÉNITSYNE. — Discours à  
la Chine libre ..... 1

### SUR LE P.C.F.

CLAUDE HARMEL. — Un aspect de la stra-  
tégie présente du P.C.F. : II. - Les  
moyens de la prise de pouvoir dans  
les entreprises ..... 5

A propos de Jean Bruhat : une lettre de  
Roger Hagnauer ..... 11

\*\*\*

JEAN MALARA et LUCIENNE REY. — En  
Pologne après une année d' « état de  
guerre » ..... 12

BRANKO LAZITCH. — Le Toudeh, victime  
consentante des manœuvres soviétiques  
en Iran ..... 18

MICHEL SLAVINSKY. — La gageure de  
Youri Andropov ..... 20

ANDRÉ LAFORGE. — Les Seychelles : une  
fragile dictature ..... 23

## Discours à la Chine libre

On l'a dit souvent : il y a, en Alexandre Sol-  
jenitsyne, quelque chose d'un prophète de l'an-  
cien Testament au sens exact du terme : non  
seulement l'annonciateur du Messie, simplification  
que nous devons à la tradition chrétienne, mais

Notre ami Georges Albertini a subi l'abla-  
tion de la vésicule biliaire. C'est la raison  
pour laquelle ce numéro ne contient pas son  
éditorial habituel.

La convalescence pouvant se prolonger  
comme très souvent après ce genre d'interven-  
tion, il est très vraisemblable que le nu-  
mero suivant paraîtra dans les mêmes condi-  
tions. Il n'y a en tout cas pas lieu de s'alar-  
mer ; il faut seulement s'armer de patience.

l'inspiré qui essaye de réveiller les énergies de  
son peuple, ses énergies nationales, comme nous  
dirions aujourd'hui, ses énergies morales et re-  
ligieuses, non en le berçant de vagues rêveries,  
mais en le fouillant d'importance, allant jusqu'à  
l'invective et à la fureur pour l'arracher à son  
égoïsme, à sa veulerie, au renoncement, qui est  
quelquefois accompagné de désespoir ou de hon-  
te, mais qui l'est aussi de satisfaction. Car il y  
a des moments où les peuples comme les indivi-  
dus éprouvent une sorte d'euphorie dans l'aban-  
don.

C'est dans cet état que Soljenitsyne a trouvé  
les peuples de l'Occident et leurs gouvernements,  
notamment le peuple des Etats-Unis et son gou-  
vernement (c'était avant Ronald Reagan). Et ce  
fut pour lui comme pour beaucoup d'autres op-  
posants au communisme une déception amère  
que de constater que les nations du monde libre

en qui ils mettaient leur espoir pour sauver l'humanité du totalitarisme soviétique non seulement baissaient les bras devant le péril, mais aussi fermaient les yeux, se refusant à la manière de l'autruche à voir l'ampleur et l'imminence du péril, et n'en ayant pas d'ailleurs la véritable intelligence, le cherchant (quand elles le cherchent) là où il n'est pas.

De là, cette série d'admonestations, souvent véhémentes, qui commence, sauf erreur, par les « discours américains » (Le Seuil, 1975) que Soljenitsyne prononça à Washington et à New-York, en juin et juillet 1975 (à la veille de la conférence d'Helsinki) lors du premier voyage qu'il fit aux Etats-Unis à l'invitation de l'A.F.L. - C.I.O. La dernière en date est d'un style un peu différent : c'est un discours qu'il prononça à Taïpei (Formose) le 23 octobre 1982. Là, il se trouvait devant un peuple et des gouvernants qui résistent — et si leur résistance lui permettait de mieux mettre en relief la quasi-abdication des Occidentaux, visiblement elle l'incitait à l'admiration (il est si bon et si enrichissant de pouvoir admirer !) et à l'espoir.

On jugera peut-être assez injustes certains des propos de Soljenitsyne : les esprits prophétiques puisent une partie de leur force dans la simplification des problèmes et de leurs données. En particulier, on peut penser que Soljenitsyne cède un peu à un poncif moralisateur quand il attribue à la prospérité économique des grands pays de l'Occident la responsabilité première dans leur absence de réaction virile devant le péril communiste. En vérité, le mal se situe au niveau de l'intelligence : ce sont des idéologies complètement coupées de la réalité qui paralysent les esprits, et du même coup freinent les énergies et les courages, dont les hommes d'aujourd'hui ne manquent pas plus que ceux du passé, mais dont ils n'osent plus se servir et dont même ils ont presque honte parce que la philosophie du temps est ainsi faite que ce ne sont plus des qualités dont on se vante que l'énergie, le courage et quelques autres avec.

Si je ne voulais pas avoir l'air de chercher à Soljenitsyne une mauvaise querelle, alors qu'il ne s'agit que d'une façon plaisante de présenter

les choses, je dirais qu'il donne à son tour dans le matérialisme marxiste. Marx prétendait que ce n'est pas la conscience qui détermine l'existence, mais l'existence qui détermine la conscience, — les conditions matérielles de l'existence qui déterminent les façons de penser, d'agir, de croire. Sans renoncer tout à fait à ce que j'appellerais un matérialisme de précaution, j'opte résolument en la matière pour une position idéaliste. Je le répète : ce sont les idées qui nous ont pris à leur piège, à la fois les idées forgées à l'école du rationalisme classique et, n'en déplaise à Soljenitsyne, les idées chrétiennes ; il faudrait y ajouter aussi les idées nationales ou nationalistes. Le communisme a pris dans toutes et il a poussé ce qu'il leur a emprunté à ce point extrême de logique où l'idée la plus solide bascule dans l'erreur et devient folle, mais tous, libéraux, chrétiens, patriotes, nous nous trouvons confrontés à des idées que nous n'acceptons plus sous la forme où on nous les présente et dont pourtant nous sentons qu'elles sont les nôtres. Déformées, faussées, changées en un plomb vil comme l'or du poète, mais nôtres pourtant et pourtant reconnaissables. Nous sommes devant elles fascinés, paralysés. N'est-ce pas au nom de la paix et de la liberté, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que les pacifistes américains (et quelques autres à travers le monde) ont contraint les Etats-Unis à livrer tous les peuples de l'ancienne Indochine à un despotisme abjecte qui ne connaît ni la paix ni la liberté ni le droit des peuples ? Or, la paix, la liberté, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes sont des articles essentiels de notre credo.

Il est grand temps que l'Occident se décide à regarder d'un peu près ce qu'il pense, à en faire la critique, à rééquilibrer l'ensemble des valeurs auxquelles il est attaché, et à fixer le point au-delà duquel ce qui est source de vie risque de devenir suicidaire, aux mains des « persuadeurs de mort ».

Au lieu de nous irriter, c'est à un vaste examen de conscience idéologique que doivent nous inciter les imprécations de Soljenitsyne le prophète.

C. H.

En trente-trois ans, Taïwan a attiré par son destin particulier l'attention de beaucoup de gens dans le monde. Moi aussi j'y ai été sensible il y a longtemps déjà. Une trentaine de pays sont déjà tombés sous la coupe communiste. Pas un seul n'a eu la chance de conserver ne serait-ce qu'une parcelle de territoire indépendant où l'autorité de l'Etat aurait pu continuer à s'exercer malgré le choc et n'a pu par comparaison montrer au reste du monde la différence entre lui et le désordre communiste (1). En Russie, cette parcelle de territoire aurait pu être la Crimée de Wrangel. Mais manquant d'appuis extérieurs et abandonnée par ses alliés qui renièrent leur promesse, elle

fut bientôt anéantie par les communistes. En Chine cependant, grâce à un large détroit, une partie de l'Etat originel est devenu la République de Chine à Taïwan qui, depuis un tiers de siècle, montre au reste du monde les sommets de développement qui auraient pu être atteints si le continent chinois n'était pas tombé sous l'emprise communiste. Aujourd'hui, la République de Chine à Taïwan diffère des autres pays par sa réussite en matière d'infrastructures, de réalisations industrielles et de niveau de vie, prouvant ainsi que les forces d'une nation peuvent être canalisées rationnellement si elles ne tombent pas entre des mains inamicales.

La population de notre planète devrait percevoir clairement une opposition aussi riche d'enseignements et ouvrir les yeux sur la manière dont prospèrent ceux qui échappent au

(1) Soljenitsyne oublie la Corée du Sud et l'Allemagne occidentale (note d'Est-et-Ouest).

communisme et sur la manière dont périssent par millions ceux qui en subissent les chaînes. L'histoire des destructions communistes en Union soviétique, en Pologne et au Cambodge est maintenant connue de tous. Celle des millions de victimes qui ont péri en Chine, au Vietnam et en Corée du Nord est encore à faire en détail, mais bien des signes nous permettent déjà de nous faire une opinion.

Eh bien non ! C'est la Chine libre qui subit le traitement le plus injuste et le plus partial de la part des autres Etats. Les Nations-Unies, depuis longtemps rabaisées au niveau d'une attraction irresponsable, se sont déshonorées en expulsant les 17 millions de Chinois libres. Portant l'insulte à son comble, la majorité de délégations sifflèrent, conspuèrent et injurièrent votre pays à cette occasion. Les pays du Tiers-Monde dans leur ensemble se sont comportés comme des inconscients qui ne connaissent pas le prix de la liberté et qui se préparent à se faire enchaîner à leur tour.

Pendant des siècles, le monde occidental a su quel était le prix de la liberté. Mais, avec les ans et l'élévation du niveau de vie, il est de moins en moins prêt à en payer le prix. Les Occidentaux apprécient leur système de gouvernement, mais sont de moins en moins prêts à sacrifier leur vie pour le défendre. De décennie en décennie, l'Occident est devenu de plus en plus sénile et incapable de se défendre lui-même. Les abandons successifs de pays avaient déjà commencé avant la Deuxième Guerre mondiale. Par la suite, l'Occident, pour son bien-être, n'a pas eu de scrupules à sacrifier l'Europe de l'Est dans son ensemble. Comme il a été facile de trahir le gouvernement de Mikolajczyk ! Comme il a été facile d'abandonner Chiang Kai-shek, un allié ! Et bientôt nous verrons comment ces nations se trahiront les unes les autres, simplement pour survivre un peu plus longtemps. Faut-il s'étonner que la majorité des pays occidentaux refusent de vous vendre des armes de peur de déplaire à Pékin ? Voilà comment ils se soucient de la liberté et la défendent ! Alors que l'Europe est menacée, elle devrait mieux comprendre votre position, mais elle est si lâche qu'elle a peur de reconnaître que la République de Chine et d'autres pays d'Asie sont aussi en danger. Tout récemment, un ancien Premier ministre japonais déclarait qu'armer la Chine libre équivaldrait à déstabiliser l'Extrême-Orient ! Que dire de plus ?

Ils sont tous à la recherche d'une sécurité factice et ne pensent qu'à trouver un prétexte pour se tenir à l'écart. C'est ainsi qu'est apparu un mythe séduisant : il y aurait de bons et de mauvais communistes. De là est née l'image d'une Chine communiste pacifique et fondamentalement bonne. Est-il surprenant qu'en Corée du Sud, pays qui a réchappé à une attaque communiste, les gens croient que l'Union so-

viétique ne leur est pas fondamentalement hostile, que ce n'est pas un ennemi direct comme la Corée du Nord ? Les Coréens du Sud font aussi le maximum pour s'attirer les faveurs de Pékin.

Ce n'est pas par myopie ou par bêtise que les gens croient à ces mythes, mais par désespoir, parce qu'ils n'ont plus le moral.

Vous avez des rapports particuliers avec les Etats-Unis. Jusqu'à présent ils ont été votre seule garantie contre une attaque communiste. Mais comme cela leur est maintenant difficile de rester fidèles à leurs engagements ! Combien en ont-ils déjà reniés ? Les Américains ont déjà succombé au courant général qui est d'abandonner la République de Chine à son sort et de la laisser seule affronter le danger. Les Etats-Unis ont cessé de reconnaître la République de Chine. Pourquoi ? Quelle faute a-t-elle commise ? En fait, ils poursuivent le même rêve futile que les autres pays occidentaux, c'est-à-dire se faire un allié de la Chine communiste. Ils ont restreint leurs relations avec vous, limité leur soutien militaire et vous refusent ce dont vous avez besoin.

Combien de pressions n'ont-elles pas été exercées sur les Présidents américains pour qu'ils abandonnent Taïwan ! Certains n'ont pas su résister. Un ancien Président, qui revient juste d'un séjour en Chine continentale a déclaré à ses hôtes pour les flatter : « Une Chine communiste forte est une garantie pour la paix », laissant entendre que les Etats-Unis étaient intéressés par une Chine rouge puissante. Dans le passé, de tels personnages ont gouverné les Etats-Unis, et rien ne garantit que dans l'avenir il n'y en aura pas un autre de ce genre qui succédera au Président Reagan.

Les Etats-Unis sont très hétérogènes. Ils sont traversés par de nombreux courants, dont le plus fort est le courant « capitulard ». Des cercles très influents sont prêts à trahir un pays libre pour courtiser un pays totalitaire. Ils ont été trop contents de faire écho aux propositions communistes hypocrites de « réunification pacifique ». Beaucoup de journalistes américains crient sur tous les toits que maintenant Pékin est engagé par sa promesse d'assurer pacifiquement la réunification. Ils veulent oublier, et ils y parviennent parfaitement, toutes les fois où les communistes ont abusé le monde. Les expériences de « gouvernements d'union » en Europe de l'Est après la guerre n'ont servi de leçon à personne. La même expérience sans issue est actuellement tentée au Cambodge. De même, selon les accords de Paris signés par Kissinger, le Vietnam du Nord s'était engagé à respecter un cessez-le-feu... jusqu'au jour où il a décidé d'envahir le Sud. Certains des journalistes américains les plus importants en sont arrivés à ce point de sottise qu'ils ont pu dire que les Etats-Unis n'ont pas commis d'erreur : si la Chine communiste rompt sa promesse et

s'empare de Taïwan par la force, alors et alors seulement, les Etats-Unis seront déliés de leurs engagements et pourront reprendre leurs livraisons d'armes. Ah oui, et à qui donc ?... Ce genre d'argument délirant apparaît dans les pages des plus importants journaux américains. Ils ne savent même pas ce qu'ils font !

C'est ainsi que les cercles américains influents veulent forcer Taïwan à accepter des pourparlers de capitulation et à renoncer à sa liberté et au pouvoir.

Au fond, que vous veulent les communistes ? Bien sûr, ils sont avides de vous arracher votre économie florissante, de la piller et de l'assimiler. Après tout ce qui s'est passé au XX<sup>e</sup> siècle, seuls les esprits obtus et bornés peuvent croire que Pékin tiendra sa promesse d'épargner vos forces armées et votre système économique et social dans son intégrité, ainsi que certaines libertés. Mais, le plus important pour eux, ce n'est pas de vous prendre vos richesses, fruits d'un dur labeur. Non, le cœur du problème, c'est que le système communiste ne souffre aucune déviation nulle part. Ce ne sont pas les richesses de votre île qui comptent, mais les hiatus par rapport à leur système. Ce que les communistes ne peuvent supporter, c'est votre supériorité économique et sociale. Ils ne peuvent en aucun cas permettre à d'autres Chinois de savoir qu'il existe un salut hors du communisme. L'idéologie communiste ne tolère aucun îlot de liberté. Et ainsi, ils jouent de toute leur puissance pour faire cesser les ventes d'armes qui vous sont destinées, même défensives. Ils veulent affaiblir votre potentiel de défense, détruire l'équilibre des forces dans le détroit et rapprocher le jour de l'invasion.

Afin de forcer les Etats-Unis à l'inaction, ils jouent intentionnellement de leurs entretiens avec les Soviétiques au sujet d'un éventuel rapprochement. Il ne s'agit pas d'un faux semblant. Un rapprochement est une hypothèse tout à fait plausible. Les deux gouvernements ont eu pendant longtemps des racines communes, un fait que tout le monde a l'air d'oublier. Dès 1923, Grusenberg, alias Borodine, un agent soviétique, préparait un coup d'Etat communiste et c'est lui qui a promu Mao Tse-tong et Chou En-lai aux postes les plus élevés du parti.

Tout ce que je vous dis, du fait de la situation mortelle dans laquelle vous vous trouvez, la majorité d'entre vous, sinon tous, vous le savez. La menace est mieux perçue ici qu'en Corée du Sud, où les jeunes et les étudiants ont complètement oublié les brèves atrocités qui ont accompagné l'invasion communiste et trouvent insuffisantes les libertés dont ils jouissent à présent. Mais ils se souviendront et chériront ces « non libertés » quand, les mains liées dans le dos, ils seront conduits dans les camps de concentration communistes.

Il semble qu'il soit très à la mode en Occident d'exiger des pays qui se trouvent en

première ligne, sous le feu de l'ennemi communiste, la démocratie la plus étendue. Pas la démocratie ordinaire, mais celle qui permet le relâchement total et la trahison et donne le droit de détruire son pays, c'est-à-dire la démocratie telle qu'elle est pratiquée en Occident. Voilà le prix qu'ils demandent à tous les pays menacés, y compris le vôtre. Heureusement, il semble qu'à Taïwan chacun ait compris les limites raisonnables à ne pas dépasser pour pouvoir continuer la lutte contre le communisme.

Un autre danger vous guette. Vos succès économiques, votre niveau de vie et vos richesses sont à double tranchant : d'un côté, ils sont une source lumineuse d'espoir pour tous les Chinois, mais, de l'autre, ils peuvent devenir votre point faible. Les peuples prospères tendent à perdre le sens du danger, particulièrement dans les conditions de vie d'aujourd'hui, et n'ont plus la volonté de résister. J'espère, je vous conjure d'éviter un tel affaiblissement. Ne laissez pas votre jeunesse s'amollir et devenir prisonnière des biens matériels au point de préférer la captivité et l'esclavage au combat pour la liberté. Que vous ayez vécu en paix pendant trente-trois ans ne veut absolument pas dire que vous ne serez pas attaqués au cours des trois années à venir. Vous n'êtes pas un havre de paix et d'insouciance, mais une garnison en état de siège.

Vous êtes dix-huit millions, à peu près autant que les Juifs dans le monde, et vous faites face à un problème du même ordre que le leur. Seulement, le problème des Juifs attire l'attention de tous les Etats. Il est devenu l'un des problèmes fondamentaux contemporains. Votre cas est aussi exceptionnel, et je ne comprends pas pourquoi il ne reçoit pas la même attention.

Dans le monde actuel, la trahison envers les faibles est monnaie courante, et l'on ne peut compter que sur ses propres forces. Cependant, il existe une source d'espoir de plus en plus lumineuse, ce sont les peuples des nations captives qui ne se résigneront pas éternellement et qui, lorsque leurs oppresseurs seront en difficulté, se soulèveront pour les abattre.

Dans beaucoup de livres publiés chez vous, il est dit que votre île est un « bastion du recouvrement national ». Qu'il en soit ainsi ! Votre but, ce ne doit être ni la survie, ni l'autodéfense. Vous devez avoir pour objectif d'aider et de libérer vos compatriotes qui souffrent sur le continent. Et, tout d'abord, vous devez faire un usage intensif et audacieux de vos installations de radio et de télédiffusion.

Il semblerait que dans l'indifférence générale vous n'ayez pas d'alliés sûrs et solides, bien qu'ils puissent se signaler à l'heure du péril. Néanmoins, vous pouvez compter sur l'allié le plus formidable du monde : le mil-

liard de vos compatriotes chinois. Leur sympathie et leur appui est votre meilleur soutien moral. Il y a quelques jours seulement, ils vous ont fait un signe d'encouragement par l'intermédiaire de ce pilote de chasse qui a choisi la liberté et qui s'est enfui à bord de son appareil en Corée du Sud. Je pense souvent aux prisonniers anonymes du Goulag chinois dont les souffrances ne seront peut-être pas connues avant le XXI<sup>e</sup> siècle.

Les peuples opprimés, y compris les peuples d'Union soviétique, ne doivent compter sur aucune aide extérieure, mais seulement sur leurs propres forces. Au mieux, le monde entier assisterait passivement et probablement avec un soupir de soulagement, si les dirigeants de la Chine communiste et de l'Union soviétique, dans leur démenche, se déclaraient la guerre. J'espère que cela n'arrivera pas. Mais de toute façon, témoignons ici de l'amitié et de la confiance réciproque entre les peuples chinois et russe, de l'absence de contradiction entre eux. Allons plus loin et espérons que nos compatriotes opprimés s'uniront contre leurs oppresseurs communistes. Quoi qu'il puisse arriver entre ces deux gouvernements qui ne pensent qu'à satisfaire leurs propres intérêts aux dépens de leur peuple, préservons la compréhension, la sympathie et l'amitié que nous

nourrissons les uns pour les autres. Ne les laissons pas nous aveugler et nous assourdir de la haine stérile entre les peuples.

Nous ne savons pas combien de temps encore le monde souffrira du fléau communiste. Il y a 135 ans, celui qui aurait dit aux dirigeants des grands empires de l'époque qu'un petit groupe d'utopistes — les communistes qui s'organisaient alors en Europe — allait les conquérir par le fer et par le feu et ferait plier leur puissance et leur orgueil, ne se serait même pas fait rire au nez. Un tel événement n'était absolument pas prévisible. La force des communistes est basée sur leur dynamisme et leur cruauté. La faiblesse de l'Occident tient à son refus de se battre.

Il n'est pas possible de prévoir la tournure que l'histoire humaine va prendre. J'ai déjà émis l'hypothèse que le communisme mondial survivrait aux régimes communistes soviétiques et chinois et se répandrait ailleurs dans le monde, beaucoup de pays étant impatientes d'en faire l'expérience. Mais dans nos deux pays, la raison finalement prévaudra !

Nos deux pays ont trop souffert, trop perdu ! Ils sont déjà sur la voie de la libération et de la renaissance !

ALEXANDRE SOLJENITSYNE.

## Un aspect de la stratégie présente du P.C.F. : les prises de pouvoir dans les entreprises ( suite )

[Dans la première partie de cette étude (*Est-et-Ouest*, n° 670, janvier 1983) nous avons montré que les communistes prenaient au sérieux le mot d'ordre lancé lors de leur 24<sup>e</sup> Congrès, en février 1982 : « *Le socialisme est à l'ordre du jour* ». Prétextant que la bourgeoisie s'est « *disqualifiée* », qu'elle est incapable de gérer l'éco-

nomie, ils ont entrepris d'accaparer une partie (pour commencer) du pouvoir exercé aujourd'hui par la direction et l'encadrement dans les entreprises, pour le remettre théoriquement aux « *travailleurs* », au nom du droit d'expression collective directe, des conseils d'atelier, de l'auto-gestion, en fait pour le donner au parti].

### II. - Les moyens de la prise de pouvoir dans les entreprises

La « *ligne directrice* » ainsi tracée, le parti doit maintenant se donner les moyens de faire passer dans la pratique, car les communistes ne sont pas de ceux qui croient qu'il suffit d'indiquer la voie pour que les gens suivent. Il leur faut toujours un guide, et ce guide, c'est le parti.

#### LE PARTI A L'ENTREPRISE

La stratégie en cours exige donc en premier lieu *un renforcement et une généralisation de la présence du parti dans les entreprises.*

On se souvient peut-être des directives données dans ce sens par Georges Marchais en

1974. Pendant plusieurs années, les militants ont été harcelés sans répit pour qu'ils accordent la priorité à la création de cellules d'entreprise (alors qu'ils préféreraient pour la plupart militer dans les cellules locales). De quelque 5.600 en 1974, le nombre des cellules avait atteint et dépassé les 10.000 en 1979. L'effort s'est relâché depuis. La résolution approuvée par le congrès du P.C.F. de 1982 le déplore :

« Depuis le 23<sup>e</sup> Congrès, on constate un affaiblissement de notre travail dans les entreprises, dont témoigne la perte de plusieurs centaines de cellules. Cela tient [...] pour une part à l'important mouvement de fermeture qui a marqué la dernière période, mais aussi et surtout à l'insuffisance de notre activité en ce domaine, du Comité central aux comités fédéraux » (*Cahiers du communisme*, février 1982, p. 384).

D'où la directive donnée à tous les niveaux du parti : Comité central, Comité confédéral, Comité de section, de disposer leurs « forces dirigeantes » en vue d'« imposer l'activité concrète des communistes, de renforcer le parti dans toutes les entreprises et en particulier les grandes ».

La remontée du parti et l'avancée vers le socialisme en dépendent, concluait le texte (1).

Sans doute, cette situation explique-t-elle que le responsable de la section « Entreprises » près le Comité central, Jean Colpin, tout en restant au Bureau politique, où il s'occupera désormais de la promotion des militants, n'ait pas été désigné pour faire partie à nouveau du Secrétariat dont il était membre depuis 1976. Il a été remplacé par Jean-Claude Gayssot qui a pris également sa succession comme responsable de la section « Entreprises » (2).

### UN VASTE EFFORT

Lors de la réunion du Comité central, en mai 1982, Paul Laurent déplorait que les directives du Congrès n'aient pas entraîné une

(1) La résolution approuvée par le congrès faisait état de 710.000 adhérents, groupés en 27.500 cellules dont 9.500 dans les entreprises. Ces nombres, sont à prendre avec les plus grandes réserves, surtout le premier, très certainement mensonger.

(2) La biographie de J.-C. Gayssot, telle qu'elle a été présentée au 24<sup>e</sup> Congrès (février 1982) lorsqu'il a été désigné comme membre du Bureau politique le fait apparaître comme un de ces hommes d'appareil qui cheminent d'un même pas dans la hiérarchie du P.C.F. et dans celle de la C.G.T. : « 37 ans. Il a adhéré au Parti en 1963 à Béziers. Ouvrier professionnel à la S.N.C.F., il a assumé différentes responsabilités. Après avoir été secrétaire de son syndicat cheminot, puis secrétaire de l'U.D.-C.G.T. de la Lozère [donc permanent. C. H.] et ensuite de celle du Gard, il accède à des responsabilités syndicales nationales. Il a été aussi successivement : secrétaire de la cellule de Saint-Flour (Cantal); secrétaire de la section de Marvéjols (Lozère); membre du Bureau fédéral du Gard en 1972... Elu au Comité central du Parti en 1979. Depuis cinq ans, il est l'un des responsables de la section économique du Comité Central » (*Cahiers du Communisme*, février 1982, p. 413).

amélioration substantielle du travail dans l'entreprise. En particulier, « la plupart de nos secrétaires à l'organisation, s'ils sont capables de nous donner le chiffre global des adhérents, ne savent pas toujours avec précision où se situent les adhérents et les cellules dans l'entreprise, dans quel atelier on est organisé, quelle est notre force au regard du nombre des travailleurs, du rapport des forces syndicales, quels sont les ateliers où nous sommes très faibles ou inexistantes » (*L'Humanité*, 14-5-1982).

On ne saurait mieux montrer que l'action menée dans l'entreprise ne relève que fort peu de l'initiative des militants opérant sur le terrain. Le secrétariat à l'organisation ne réclame pas tous ces renseignements pour le plaisir de dresser des statistiques et de dessiner des courbes : ces précisions sont nécessaires pour que l'état-major du parti (j'emploie à dessein ce terme militaire) puisse de l'extérieur diriger efficacement les opérations.

Pour apporther les modifications qui s'imposaient « à notre pratique actuelle », le Comité central a consacré une session spéciale aux problèmes du parti à l'entreprise les 8 et 9 novembre, session à laquelle participaient également les premiers secrétaires des fédérations départementales. De ces assises de deux jours, *L'Humanité* n'a publié que le rapport initial de Jean-Claude Gayssot et la résolution finale. Nul écho de la discussion, au cours de laquelle des intervenants ont dû donner des précisions concrètes sur la situation dans les secteurs dont ils ont la charge.

Pour l'essentiel, les textes rendus publics exposent la nouvelle politique du P.C.F. en matière économique — nous aurons l'occasion d'en reparler —, politique qui réserve un grand rôle aux cellules d'entreprise et sans lesquelles d'ailleurs elle serait impraticable. « C'est du nombre de cellules et de la qualité de leur intervention que dépend pour une part décisive la mise en œuvre de notre stratégie », a reconnu Jean-Claude Gayssot.

### RÉPUGNANCE PERSISTANTE

Sur le fonctionnement même des cellules, le rapporteur s'est montré discret.

Il signale au passage, dans une incidente, que « certains s'interrogent encore sur l'utilité des cellules d'entreprise », ces sceptiques ne pouvant être que des militants — ce qui est étonnant de prime abord, car voici bientôt soixante ans que les communistes français reçurent l'ordre de « s'organiser sur la base de l'entreprise ». A la réflexion, on se demande si nous n'avons pas là une manifestation de la répugnance inavouée qu'ont la plupart des communistes du rang à militer politiquement dans l'entreprise. Ils ne le font que contraints et forcés, et dès que la contrainte se relâche, ils s'évadent et militent dans les cellules de quar-

tier. Si, « ces dernières années, le nombre des cellules d'entreprise a reculé », si « leur activité s'est réduite » (ce sont les propres termes de J.-C. Gayssot), c'est que la démarche générale du parti faisait dépendre la solution des grands problèmes « *presqu'exclusivement de l'extérieur des entreprises, c'est-à-dire de l'Etat* » — c'est-à-dire, précisons-le, d'une action politique de style traditionnel : la conquête du pouvoir d'Etat par le moyen des élections politiques, lesquelles, quoi qu'en ait dit Gayssot au passage, ne se gagnent pas dans les entreprises (3).

Il nous apprend qu'on continue à assister dans ce domaine « à une démarche administrative visant à concentrer des cellules sous prétexte qu'elles n'ont pas de vie ou de cadres suffisants. En faisant cela, nous tournons le dos à ce qui est nécessaire. ... Ce n'est pas d'une diminution du nombre de cellules par regroupement dont nous avons besoin, mais au contraire d'une multiplication de cellules et de la participation de tous les communistes salariés à l'activité de leur cellule ».

Il faut, « partout où des travailleurs sont rassemblés, dans un atelier ou un service, chercher à implanter une cellule, aider à la faire vivre une fois qu'elle existe, y compris par une aide extérieure à cet atelier ou à ce service ».

### LA CELLULE, C'EST LE PARTI A L'ENTREPRISE

La définition que Gayssot donne de la cellule d'entreprise n'a évidemment rien d'original :

« La cellule d'entreprise, c'est le Parti présent à l'entreprise, sur le lieu par excellence du combat de classe... A l'entreprise, dans la cellule, on discute de la situation politique, économique et sociale à l'échelle nationale, internationale [...]. On décide comment mettre en œuvre sur le terrain l'ensemble de la politique des communistes. [...], le champ d'intervention est considérable : de la lutte pour la paix et le désarmement au soutien des revendications. Sur toutes les questions qui soulèvent le débat politique, la cellule peut et doit intervenir. Lieu de dialogue avec l'ensemble des travailleurs dans leur diversité, elle sert également à refuter la propagande du patronat, à faire reculer les idées de fatalité, de collaboration de classe. Ainsi, les cellules d'entreprise constituent de véritables moyens d'information sur notre politique, sans écran ni intermédiaire, en direct avec les travailleurs. Pour cela, la diffusion de notre presse... est indispensable... La cellule d'en-

(3) « Comment pourrions-nous mobiliser les travailleurs. L'électorat populaire pour que, lors des échéances électorales le rapport des forces se modifie en faveur de la classe ouvrière, des travailleurs et de notre parti sans l'activité de la cellule [d'entreprise] et le lien qu'elle établit entre les luttes et les suffrages pour les candidats communistes » (id.).

treprise, c'est également le lieu où les communistes se forment... pour être mieux à même de répondre aux questions qui se posent dans l'entreprise et à l'extérieur. Vivier de l'activité démocratique, elle est une école de responsabilité ».

Suit ceci — qui, on le verra mieux plus loin, présente une certaine originalité :

« C'est à partir de la cellule d'entreprise que nous menons notre démarche constructive pour faire toujours plus largement prendre en charge par les travailleurs eux-mêmes l'action pour la solution des problèmes ».

La nouveauté est dans l'adjectif que nous avons souligné : constructive. L'activité de la cellule était essentiellement critique, oppositionnelle, contestataire. Elle doit devenir — apparemment au moins — gestionnaire.

### LA RECONNAISSANCE LÉGALE N'EST PAS NÉCESSAIRE

Dans le moment présent, le P.C.F. ne met pas particulièrement l'accent sur une revendication qu'il avait réussi à imposer au P.S. et à faire inscrire dans le « Programme commun de gouvernement » : la reconnaissance de la section politique d'entreprise, autrement dit le droit pour les partis de créer des groupes dans les entreprises, d'y tenir des réunions, d'y avoir la disposition de panneaux d'affichage, etc (4).

Les socialistes avaient cru devoir incorporer cette revendication à leur propre programme : elle figurait dans le « *Projet socialiste pour les années 1980* », adopté par le P.S. en 1980. « Dans tous les cas » y lisait-on (p. 237), « il s'agira d'assurer la reconnaissance de la section politique d'entreprise, assortie de garanties, protections et mesures nécessaires à son fonctionnement ». Toutefois, à la veille de l'élection présidentielle, les socialistes durent penser que cette revendication heurterait trop l'opinion publique, ou peut-être ils se rendirent enfin compte que l'entrée des partis dans l'entreprise ou bien engendrerait l'anarchie ou bien jetterait les fondements d'un régime totalitaire. Toujours est-il que cette revendication disparut de leur programme quand leur congrès extraordinaire réuni à Créteil le 24 janvier 1981 le résuma en « *110 propositions pour la France* ». De même, on la chercherait en vain dans le supplément que « *Combat socialiste* » publia le 18 avril 1981 sous le titre « *François Mitterrand*

(4) Le Programme commun énonçait deux fois cette revendication. Au chapitre sur « la démocratie dans l'entreprise », 2<sup>e</sup> partie, chap. 1<sup>er</sup> : « Les droits d'organisation et d'expression des partis politiques sur le lieu du travail seront reconnus et garantis ». Au chapitre sur « les libertés », 3<sup>e</sup> partie, chap. 1<sup>er</sup> : « Les droits d'organisation et d'expression politique dans les entreprises, notamment le droit d'affichage et de réunions, seront garantis ».

propose », catalogue des promesses faites et engagements pris par M. Mitterrand pendant sa campagne électorale, les seuls par lesquels l'actuel Chef de l'Etat, dans les premiers mois de son mandat, déclarait se juger tenu.

L'affaire a connu depuis des rebondissements, les idéologues du P.S. (ils y sont légion) n'ayant pas renoncé de bon cœur à la légalisation de la section politique d'entreprise : elle est en effet un élément capital de la politisation universelle, objectif plus ou moins conscient de ces hommes qui n'ont jamais pensé la vie en société dans ses multiples manifestations que sous l'angle de la politique.

Quand furent connus les projets de réforme du Code du Travail, présentés par M. Jean Auroux, des parlementaires socialistes s'indignèrent qu'on en eût écarté les conseils d'atelier, remplacé par un plus modeste (?) « droit d'expression directe et collective ». Pour les apaiser, il fut plus ou moins convenu que le statut définitif des entreprises nationalisées comporterait non seulement les conseils d'atelier, mais aussi la section politique d'entreprise.

Il y eut bien un projet dans ce sens : il prévoyait la reconnaissance « dans les entreprises de mille salariés d'un droit à l'expression aux associations et organisations regroupant des salariés autres que celles définies à l'article L. 412-4 du Code du Travail ».

Curieuse façon de parler, qui est susceptible de deux explications : ou bien on avait peur de heurter l'opinion en parlant des partis à l'entreprise, ou bien on s'est trouvé devant une difficulté juridique quasi-insurmontable, à moins d'ouvrir la porte toute grande à l'arbitraire : l'inexistence d'une définition juridique des partis (les partis en France étant des associations de fait, non des personnes morales « à part entière »).

Or, le projet définitif (pour le moment du moins) tel qu'il a été adopté par le Conseil des ministres le 27 octobre 1982 ne connaît pas d'autre présence dans les entreprises nationales que celle des organisations syndicales.

### PRENDRE SANS ATTENDRE LA LOI

Les communistes ont accepté ce refus de la section politique d'entreprise sans trop de protestation : « Pour les salariés du secteur public et nationalisé, comme pour tous ceux des entreprises privées, la citoyenneté continuerait donc de s'arrêter aux portes de l'entreprise, si le texte devait rester en l'état, à l'issue du débat parlementaire », lisait-on dans *L'Humanité* le 28 octobre 1982.

Tant de modération surprend. Peut-être les communistes se disent-ils que ce n'est que partie remise. Il est permis de penser aussi qu'ils ne tiennent pas extrêmement à la légalisation de la présence politique dans l'entreprise.

Si elle intervenait, elle profiterait à tout le monde, y compris aux socialistes, et d'abord à eux, semble-t-il. Ils voudraient bien suivre l'exemple des communistes, mais ils ne trouvent guère de militants qui osent aller à la fois contre la légalité et contre l'opinion générale des travailleurs. On affronterait plus aisément celle-ci si l'on avait celle-là pour soi.

Or, les communistes n'ont aucune envie de voir les socialistes s'implanter dans les entreprises. M. Marchais a prononcé naguère à ce sujet des paroles qui ne laissent planer aucun doute sur ses sentiments en la matière (5). Ne vaut-il pas mieux conserver la situation présente, qui favorise en la matière ceux qui osent violer la loi ? Rappelons les consignes données par Krasucki le 20 janvier 1982 :

« Est-ce qu'il faut vraiment attendre que la loi soit votée pour prendre les libertés que nous voulons y voir inscrites ? Qu'est-ce qui peut arriver si on les prend avec la volonté des travailleurs, et s'ils sont décidés à ne pas se laisser intimider ? Nous avons été capables de le faire quand il y avait des risques et, aujourd'hui il n'y en a pas » (*Le Peuple*, 16-31 janvier 1982).

Leur manque de scrupules conscient et organisé assure aux communistes un avantage sur tous les autres partis. Pourquoi le perdre en ouvrant aux autres des portes qu'ils n'ont pas l'audace de forcer ?

### LIBRE CIRCULATION DU P.C.F. DANS L'ENTREPRISE

*L'Humanité* du 22 juillet 1982 a donné un exemple de ce que les communistes savent faire en la matière. Bien entendu, il faut toujours prendre avec une certaine prudence les informations que donne le quotidien communiste. Elles ont toujours un caractère pédagogique, le caractère d'une directive. Elles disent : « Voici ce que des communistes ont fait à tel endroit. Vous devez essayer d'en faire autant ». Une telle intention conduit inévitablement à enjoliver les événements rapportés, et l'on s'est aperçu souvent, vérification faite, que les victoires prétendument remportées étaient moins franches que *L'Humanité* ne le donnait à entendre.

Il s'agit d'une visite qu'avait faite chez Renault à Billancourt le secrétaire de la fédé-

(5) « Le Parti socialiste s'efforce aujourd'hui de s'implanter dans les entreprises, particulièrement là où les organisations communistes sont puissantes. Nous reconnaissons naturellement, conformément au programme commun, le droit d'organisation et d'expression des partis politiques dans les entreprises. Cela dit, dans la mesure où le Parti socialiste reste ce qu'il est, nous ne pouvons dissimuler que son renforcement dans les entreprises à notre détriment aboutirait à détourner les travailleurs d'une position de classe conséquente, d'une lutte efficace pour la démocratie et le socialisme » (*L'Humanité*, 30-5-1976).

ration communiste des Hauts-de-Seine, Michel Duffour, accompagné de son état-major :

« La veille, les communistes avaient distribué un tract annonçant l'initiative [= l'entrée de communistes dans l'entreprise] sur le thème : le chantier du changement est ouvert. C'est à vous d'intervenir. Il faut que vous deveniez des artisans actifs pour que la politique nouvelle réussisse. Les communistes ne sont pas assez nombreux. Venez les renforcer ».

« Manifestement, l'appel a été entendu. Premier point : la bonne mobilisation des communistes qui dans chaque secteur, accueillaient la direction de la fédération... On se rendait ensemble ensuite sur les chaînes et dans les ateliers où les discussions « à bâtons rompus » témoignaient des préoccupations des travailleurs ».

Le journal soulignait que cette visite avait permis de faire 86 adhésions, et il annonçait qu'un des grands du parti, Gaston Plissonnier, viendrait d'ici quelque temps rendre une visite du même type aux travailleurs de Renault. Conclusion :

« Gageons que les communistes de France et de Navarre vont être attentifs à « l'effet Renault » et prendre dans leur entreprise les mesures concrètes qui s'imposent pour aller au devant de ceux qui les attendent » (*L'Humanité*, 22-7-1982).

Répétons-le : le rédacteur a vraisemblablement enjolivé les choses. Il n'en a pas moins indiqué clairement ce que les communistes veulent obtenir : le droit de circuler librement dans les entreprises, sur les lieux mêmes du travail, y compris pendant les heures du travail, pour y parler aux travailleurs (mais si ceux-ci sont occupés, la discussion ne peut être que des plus sommaires), surtout pour y imposer leur présence, pour montrer qu'ils sont les maîtres. Quant aux ouvriers qui, dans leur immense majorité, ne sont pas communistes, il leur faudra subir cette présence qui sera une pression. Dehors, ils pourraient se dérober ou riposter. Ici, au travail, enchaînés par leurs obligations professionnelles, faciles à identifier s'ils manifestent un désaccord, ils en viendront à ne plus se borner à se taire, à laisser dire et faire : ils feront semblant d'être d'accord.

Comme ces ouvriers d'Eclair-Prestil, qui vont passivement aux deux réunions hebdomadaires, mais qui ne se syndiquent pas (6).

On voit s'esquisser ici la double vie que les individus se sont créée pour continuer de survivre au « pays du grand mensonge » : c'est ainsi qu'avant 1939 Ciliga avait baptisé l'U.R.S.S. (7).

(6) Voir *Est-et-Ouest*, n° 661, p. 7, 2<sup>e</sup> col.

(7) *L'Humanité* de ce même 22 juillet relatait une tentative du même genre, chez Talbot à Poissy, dans la foulée de la victoire : « Chez Talbot, hier à Poissy, 7 ouvriers ont rejoint le Parti communiste... La direction, qui n'a toujours pas accepté l'idée irréversible que les libertés ne s'arrêtent pas à la porte de l'entreprise, avait fait fermer les portes ».

## LE POUVOIR SYNDICAL

L'essentiel, c'est la présence du parti, à tout prix et coûte que coûte. Sans elle, l'extension des « pouvoirs des travailleurs » ne donnerait pas ce qu'on attend. Elle risquerait même d'être dangereuse. Aussi, bien qu'ils soient rassurés sur ce point, car tant que socialistes et communistes seront au pouvoir, le P.C.F. pourra développer son implantation dans les entreprises avec plus ou moins de succès, mais sans faire vraiment courir des risques à ses militants, les communistes ont cependant cherché à obtenir des droits nouveaux pour les organisations syndicales.

Ce qui restera peut-être dans l'histoire sous le nom de « lois Auroux » — comme on dit encore après presque deux siècles la loi Le Chapelier — leur a déjà apporté des satisfactions substantielles de ce point de vue.

Ce n'est évidemment pas ici le lieu d'examiner dans le détail ce qui vient d'être changé dans la législation concernant les syndicats, dans son détail et aussi dans son esprit. Retenons-en seulement une disposition que les communistes (et leurs émules de la C.F.D.T.) réclamaient depuis longtemps.

## LA LIBRE ENTRÉE DANS LES ENTREPRISES

Le lundi 5 juillet 1982, les communistes donnèrent à la reprise du travail chez Talbot une allure de triomphe. « *Les O.S. de Talbot ont fait hier une rentrée triomphale dans leur usine libérée* » (libérée ! on dirait la France en 1944 !), lisait-on dans *L'Humanité* du lendemain, où il était souligné qu'Henri Krasucki était entré, lui aussi, dans l'usine.

Il n'en avait pas le droit, mais il avait tenu à montrer qu'il n'hésitait pas à payer de sa personne et à appliquer lui-même les consignes par lui données : pas besoin d'attendre que de nouveaux droits soient inscrits dans la loi ; il faut les prendre ; la loi finira bien par suivre. Et si elle ne suit pas, le fait sera acquis.

Depuis la victoire électorale de juin 1981, les cégéto-communistes ont multiplié les tentatives pour faire ainsi pénétrer dans les entreprises, sans l'autorisation de la direction, et même contre son interdiction, des militants syndicaux extérieurs à l'entreprise, et ils y sont plus d'une fois parvenus, même quand les circonstances ne présentaient pas un caractère exceptionnel comme chez Talbot le 5 juillet 1982.

Ils pourront désormais le faire à l'abri de la loi. Celle-ci stipule désormais :

« L. 412-10 — Les sections syndicales [= les organisations syndicales d'entreprise] peuvent inviter des *personnalités syndicales extérieures à l'entreprise* à participer à des réunions dans les locaux visés à l'article L. 412-9 [= mis en permanence à la dis-

position de chaque section syndicale par la direction] ou, avec l'accord du chef d'entreprise, dans des locaux mis à leur disposition [pour cette occasion particulière].

« Des *personnalités extérieures autres que syndicales* peuvent être invitées, sous réserve de l'accord du chef d'entreprise, par les sections syndicales à participer à une réunion.

« Les réunions prévues... ont lieu en dehors du temps de travail ».

Ces dispositions se retrouvent au chapitre concernant les Comités d'entreprise. On y précise même qu'on pourra aborder dans les réunions prévues tous les sujets :

« L. 431-7. : Le comité d'entreprise peut organiser, dans le local mis à sa disposition, des réunions d'information, internes au personnel, *portant notamment sur des problèmes d'actualité.*

« Le comité d'entreprise peut inviter des *personnalités extérieures, syndicales ou autres*, dans les conditions prévues par les dispositions [quel style ! C. H.] de l'article L. 412-10 ».

Bien entendu, il faudra encore l'autorisation de la direction soit pour mettre à la disposition d'une personnalité syndicale extérieure un local plus vaste que celui de la section syndicale, soit pour faire entrer dans l'entreprise une personnalité non syndicale. Il n'empêche que la loi considère désormais ces entrées comme normales, naturelles. Elle n'y met plus, même implicitement, d'obstacle. L'espèce de neutralisation politique et religieuse des lieux de travail à laquelle on était pratiquement parvenu — non sans mal (et l'action syndicale y avait été pour beaucoup) et qui avait reçue l'assentiment du plus grand nombre — est désormais remise en cause. Désormais, elle ne dépend plus que de la volonté personnelle du chef d'entreprise. Et combien de chefs d'entreprise seront capables d'expliquer (ils sont si étrangers à ces problèmes !) qu'ils défendent les libertés de chacun et de tous en ne donnant pas aux sections syndicales et au C.E. l'autorisation de faire venir des personnalités politiques dans l'entreprise pour endoctriner le personnel ?

## LES SYNDICATS ET LES PARTIS

Osons examiner un peu en détail un aspect particulier de ces nouvelles dispositions légales. Son examen n'est pas d'une grande complexité, mais la culture française est ainsi faite que la connaissance approfondie du fait syndical est très rare. Il nous faut donc, avant d'aborder la discussion, rappeler quelques données élémentaires.

En Grande-Bretagne, aux Etats-Unis où il n'existe pas (ou peu) de conventions professionnelles, mais ce que nous appellerions des ac-

cords d'entreprise, les directions négocient et signent ces contrats avec le syndicat de la profession, lequel est extérieur à l'entreprise. Le texte porte donc du côté syndical la signature de responsables syndicaux qui, dans la plupart des cas, n'appartiennent pas à l'entreprise, donc des « *personnalités syndicales extérieures à l'entreprise* ».

En France, pour de multiples raisons, les relations, sans intermédiaire, entre direction d'entreprise et militants syndicaux extérieurs à l'entreprise sont extrêmement rares, en dehors du seul cas prévu par la loi : à la réunion mensuelle des délégués du personnel, chaque délégué a le droit de se faire assister par un représentant du syndicat de la profession (après en avoir avisé la direction) et il a toujours été admis que ce représentant (en général le secrétaire du syndicat) pouvait être extérieur à l'entreprise.

On aurait pu penser que, développant en quelque sorte ce précédent, le ministre du Travail déciderait de faire participer plus largement « les *personnalités syndicales extérieures* » aux négociations avec la direction sur les sujets concernant le personnel de l'entreprise. La loi donne plus d'importance que par le passé aux conventions ou accords d'entreprises et rend désormais obligatoire une négociation annuelle entre direction et organisations syndicales représentatives, mais elle stipule toujours que les interlocuteurs de la direction seront membres du personnel de l'entreprise.

Alors, pourquoi donc l'entrée des « *personnalités syndicales extérieures* » ?

Manifestement, M. Auroux et ses conseillers n'ont pas cherché à imiter le modèle anglo-saxon. Ils ont ouvert les portes de l'entreprise à des personnalités extérieures, non pour qu'elles y assument des responsabilités syndicales directes, mais pour d'autres tâches, indéfinies. Information, dira-t-on. Agitation serait plus exact. Pour parler avec quelque prétention, on facilite l'entrée du syndicat dans l'entreprise non sous son aspect gestionnaire des intérêts ouvriers, mais sous son aspect *tribunicien*.

Ce qui, hélas ! signifie très souvent démagogique, même lorsqu'il ne s'agit pas des communistes.

## L'APPUI DES MUNICIPALITÉS

Les communistes ont imaginé un autre biais pour mener la lutte contre l'autorité patronale dans l'entreprise. A l'assaut mené contre elle du dedans, ils voudraient ajouter la pression menée de l'extérieur par *les municipalités*.

Il ne s'agit plus seulement ici de l'appui, souvent abusif jusqu'au scandale, que les mairies apportent aux travailleurs en grève. Les communistes voudraient amener les conseils municipaux à intervenir, plus ou moins directement, dans la gestion des entreprises.

Le président de l'Association nationale des élus communistes et républicains, Marcel Rosette, le disait en juillet 1982 :

« Les élus municipaux peuvent et doivent participer au combat engagé pour le *renouveau* de l'économie française. Les conseils municipaux ont un rôle à jouer pour gagner la bataille de la production et de l'emploi.

« Déjà, les élus communistes ne sont pas en reste dans les comités locaux pour l'emploi, la conclusion de contrats de solidarité entre l'Etat et les entreprises, l'organisation de stages pour la formation professionnelle pour les 16-18 ans » (*l'Humanité*, 23-9-1982).

Encore une fois, il serait trop long d'exposer, même dans les grandes lignes, les tentatives communistes pour l'intervention des municipalités dans le fonctionnement des entreprises. Invoquant non seulement la lutte contre le chômage, mais aussi le droit qu'ont les municipalités à s'intéresser à la prospérité économique de leur ville, ils proposent et ils mènent des actions qui franchissent très rapidement les limites qui séparent l'incitation, le conseil et la concertation de l'ingérence pure et simple. Le même Rosette a d'ailleurs invité les municipalités communistes à se munir des moyens techniques nécessaires pour mener efficacement cette action auprès des entreprises : « *L'assemblée communale se doit d'avoir une véritable politique économique dont la mise en œuvre s'appuie sur un service communal compétent* » (*id.*).

Même lorsqu'on n'a aucune envie de voir les administrations, fussent-elles locales, se mêler de tout, on est bien obligé de convenir — si libéral qu'on se veuille — que les municipalités ne peuvent manquer d'avoir, dans une certaine mesure, une politique économique. Mais il en est de l'intervention des communes comme de celle de l'Etat : elle peut conduire elle aussi à un dirigisme et à une bureaucratisation dangereux pour les activités économiques. Sans doute se

flattera-t-on de l'espoir qu'un pouvoir plus proche des populations (le pouvoir communal) se montrera plus respectueux des libertés individuelles. Même avant la politisation des mairies, cet espoir n'était pas entièrement fondé, et il était nécessaire de demeurer vigilant. A plus forte raison peut-on craindre un interventionnisme excessif dès que les élus locaux tiennent compte d'idéologies et d'intérêts partisans au moins autant que des intérêts locaux. Et quand le parti qui domine est le P.C.F., il n'est pas permis de douter qu'il fera intervenir « ses » municipalités de manière à affaiblir l'autorité patronale en même temps que la liberté des entreprises.

Sa nature propre le veut ainsi : il transforme tout ce qu'il touche, et de ce qui était une institution de liberté il fait un instrument de sa domination totalitaire.

Les socialistes ne se rendent pas compte de cette espèce de renversement dialectique qui s'opère dès que les communistes s'introduisent quelque part, les céhefdétistes non plus. Et c'est sans doute sans penser au profit que le P.C.F. en tirera que ceux-ci ont amené ceux-là à faire figurer dans le statut des entreprises nationales (car il semble bien que ce soit là une suggestion de la C.F.D.T.) « *au plan local, la possibilité... de réunir dans des commissions de concertation, des élus locaux et les représentants du personnel autour du chef d'établissement* ».

♦♦

Ainsi, que l'entreprise soit privée ou qu'elle soit nationale, l'autorité patronale s'y trouvera en butte à un assaut à formes multiples, menées à la fois de l'intérieur et de l'extérieur, le parti appelant d'ailleurs les « masses » à appuyer son action, les y appelant directement ou par l'intermédiaire du syndicat C.G.T., les « masses » de l'entreprise et celles du dehors.

CLAUDE HARMEL.

(A suivre)

## A propos de Jean Bruhat, historien, mais communiste

Nous avons reçu de Roger Hagnauer, l'un des fondateurs du noyau qui anima la *Révolution prolétarienne*, créée en 1926, la lettre suivante que nous publions avec plaisir :

**J**E lis aujourd'hui seulement l'article de Philippe Robrieux sur Jean Bruhat (*Le Monde*, 12-8-1983). Le surtitre même de cette nécrologie « *Historien communiste* » soulève une grande question. S'agit-

il d'une qualification s'appliquant à l'homme et au militant... ou à l'historien ? En d'autres termes, si un historien comme tout savant a le droit d'adhérer à une doctrine et à un parti — s'il n'est pas tolérable qu'un savant puisse opposer les consignes du partisan aux impératifs de sa science (souvenons-nous des troubles de conscience de certains biologistes... lorsqu'on a voulu les obliger à approuver les thèses de Lyssenko sur

« les caractères acquis ») — il est proprement scandaleux qu'un historien bafoue la vérité historique en préférant à celle-ci... la vérité (?) révélée... ou plutôt fabriquée à Moscou. J'ai connu des historiens engagés comme notre maître Albert Mathiez, comme Maurice Dommanget (demeuré jusqu'à la retraite instituteur de campagne, malgré la haute valeur de ses travaux historiques, qui fut un des animateurs de la première fédération de l'Enseignement), comme mon ami Jean Maitron. Quels que fussent leurs légitimes parti-pris, jamais ceux-ci n'ont motivé une déformation volontaire de la vérité historique.

Peut-on rendre le même hommage à Jean Bruhat ? Il est exact qu'à sa sortie de l'École Normale Supérieure, il fréquenta le groupe syndicaliste révolutionnaire que Pierre Monatte animait, qui devint en 1925 le noyau fondateur de notre revue : *La Révolution prolétarienne*. Dès que le Parti communiste eut lancé contre nous ses équipes de « matraqueurs », Jean Bruhat s'éloigna de nous au pas de course.

Au cours de notre dernière conversation, il m'expliqua son revirement brutal par cette affirmation singulière édifiante : « *Un intellectuel n'a pas sa place dans le syndicalisme révolutionnaire* ». Et il devint l'un des plus implacables agents stalinien. Je n'en donnerai que deux exemples.

En 1929, la *Fédération unitaire de l'Enseignement*, conformément à un vote *unanime* de son congrès (auquel Jean Bruhat participait), édita un manuel d'histoire pour les écoles primaires (renouvelant une initiative qui fut avant 1914 l'œuvre de Gustave Hervé — alors socialiste — et d'Albert Mathiez). Ce n'était pas parfait. Il fallait tenir compte des conditions imposées par les lois et les pratiques pédagogiques. C'était cependant un instrument efficace pour l'initiation historique. Et la qualité de ses rédacteurs : Maurice Dommanget et Antoine Richard, suffisait pour que l'ouvrage puisse être comparé avec succès aux manuels circulant dans les écoles. Cependant la diffusion se heurta à deux interdits : celui du *ministre de l'Éducation nationale* (où sévissaient des réactionnaires avérés...) et celui des *Jeunesses communistes*... aile marchante du stalinisme français. Jean Bruhat, qui n'avait rien dit jusque-là, fut illuminé

par l'ukase des Jeunesses stalinien. Et il publia une critique féroce du manuel dont il avait approuvé la publication... et qui évidemment ne transmettait pas les consignes du parti (on sait que les livres scolaires d'histoire circulant en U.R.S.S. étaient pires dans leurs déformations et mutilations des faits que ceux qui devaient être imposés aux enseignants allemands après l'installation d'Hitler au pouvoir. Je ne pense pas que cet « enseignement » ait été normalisé).

Après la guerre (Robrieux ne parle guère de la conduite de Bruhat pendant l'occupation), Jean Bruhat fut chargé d'un cours à la Faculté des Lettres de Paris sur l'histoire de la Russie et de l'U.R.S.S. depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Un de ses étudiants m'a affirmé que notre historien avait cité *une seule fois* le nom de Trotsky... à propos d'une querelle subalterne avec Lénine, avant 1914, sur l'organisation du Parti social-démocrate russe.

Ces deux faits permettent de juger... l'historien... qui fut un stalinien de stricte obédience... jusqu'à la publication du rapport Khrouchtchev en 1956. Traumatisé... dit Robrieux ? A qui fera-t-on croire qu'il a fallu à cet historien une telle miraculeuse révélation pour découvrir ce qu'était le régime stalinien ? Bruhat a toujours su évoluer avec suffisamment d'aisance pour suivre les « tournants » en épingle à cheveux de ses inspirateurs et maîtres. En 1956, il s'agissait simplement de prévoir la suite du fameux rapport.

Nul ne songe à nier les qualités intellectuelles... et peut-être pédagogiques. Dans le jugement qu'on peut porter sur lui, ce sont des *circonstances aggravantes*.

Il convient de rappeler que, dès 1929, la majorité de la Fédération, animée par de remarquables militants : Dommanget, les Bouët, Jean Rollo (mort en déportation), qui comptèrent parmi les premiers défenseurs de la Révolution russe et les premiers adhérents au Parti communiste, ne pouvant plus se soumettre aux ordres du parti, fut violemment combattue par les stalinien de strict obédience... parmi lesquels se tenait Jean Bruhat.

Roger HAGNAUER.

## En Pologne après une année d'«état de guerre»

LA « *suspension* » de « l'état de guerre », entrée en vigueur le 30 décembre 1982, permit à quelque trois cents prisonniers de quitter les « camps d'internement » disséminés à travers toute la Pologne. Certains d'entre eux y avaient passé plus d'un an, depuis l'énorme rafle, durant la nuit du 12 au 13 décembre 1981, dont on se souvient encore. En même temps furent annulés le couvre-feu, le contrôle (avoué) des communications téléphoniques, la censure (également avouée) de la correspondance personnelle. Cependant, ce n'est pas encore la

paix. A peine un armistice ; une « *suspension* » de la loi martiale et non sa levée pure et simple, comme les Polonais l'espéraient.

Cette « normalisation » fut annoncée par un discours télévisé du Général Jaruzelski, premier secrétaire du Parti ouvrier polonais unifié, à la fois chef du gouvernement et du Conseil militaire de salut national — ce W.R.O.N. (sigle polonais qui signifie « Corneille »), devenu l'objet des quolibets et de la haine de la population. Discours, pour ainsi dire d'anniversaire, qui se voulait rassurant

mais qui, par sa platitude et ses contrevérités, indisposa les auditeurs (1). Puis, suivant les apparences démocratiques du rituel communiste, la Diète vota une loi sur la « suspension de l'état de guerre », ce qui autorisa le Conseil d'Etat à se prononcer dans le même sens. Une autre disposition législative adoptée en même temps — portait « modification de la loi sur la régulation juridique spéciale en période d'état de guerre » (2). Apparemment innocente, elle pourra se prêter à toutes sortes de sanctions administratives en matière de travail (ou d'études) qui seront mises en application en dehors de toute juridiction. Enfin, le Conseil des ministres donna son aval à toutes ces dispositions, le 27 décembre dernier (3).

Quelle minutie légaliste ! Quel scrupule du détail juridique ! Le W.R.O.N. ne s'était point montré aussi pointilleux sur la procédure un an auparavant, quand il publiait l'ukase sur l'instauration de l'état de guerre, texte dont l'illégalité était aussitôt dénoncée par les juristes de Cracovie (4). Etat qui se poursuit pourtant durant treize mois. Est-ce surprenant ?

Hissé au pouvoir par la volonté des partis communistes — celui du « Grand Frère » et le P.O.P.U. autochtone — le Conseil militaire, fort de sa loi martiale, se déchaîna contre la collectivité nationale. L'illégalité étant son apanage, il s'en servit pour détruire en peu de temps tout ce que les Polonais avaient acquis de haute lutte pendant les seize mois d'activité de *Solidarnosc*, notamment : les droits syndicaux, sociaux et économiques ainsi que ceux d'ordre culturel et moral. Les dirigeants du W.R.O.N. ne pouvaient donc pas ne pas tenir compte des difficultés qu'ils affronteraient. Le syndicat *Solidarité*, qui pendant plus d'un an a parlé haut et fort au nom de près de dix millions d'adhérents, était une organisation parfaitement en règle, « enregistrée » auprès des instances polonaises compétentes, « légalisée » sur le plan national et reconnue dans l'arène internationale, notamment à l'O.I.T. de Genève. Aussi, pour en venir à bout, les gouvernants s'empressèrent-ils de mettre en œuvre tous les moyens à la disposition d'un Etat totalitaire, dont les appareils de police et de justice ainsi que la Diète, ce simulacre de pouvoir législatif. Et, dès qu'ils eurent, par la terreur, maté la population, ils mirent à profit l'assemblée nationale en lui

faisant voter des lois dont deux en particulier s'attaquent aux travailleurs, à leur syndicat et à la liberté du travail.

## LOIS INIQUES ET PROTESTATIONS

La première est celle du 8 octobre 1982 dite « loi sur les organisations syndicales », loi que nous avons signalée déjà (5). Rappelons qu'elle n'a pas recueilli l'unanimité à la Diète, pourtant acquise au Pouvoir : douze députés votèrent contre, dix autres se sont abstenus. Les autres, en particulier ceux qui ne sont pas communistes, soit une cinquantaine, n'ont pas fait preuve de perspicacité politique : ils n'avaient pas prévu les vives réactions que cette loi susciterait dans le pays et à l'étranger. Ainsi à Genève, le « cas polonais » fut l'objet d'un violent débat à l'O.I.T. Quant aux milieux polonais, les protestations publiées plus loin sont suffisamment explicites.

La deuxième loi, « contre le parasitisme social », adoptée le 26 octobre dernier, n'a pas non plus fait l'unanimité : douze députés se prononcèrent contre et il y eut vingt-deux abstentions (6). Le nombre accru des votes négatifs indiquerait, croit-on, que certains députés n'appartenant pas au P.O.P.U. ne voulaient pas s'exposer à la vindicte de l'opinion publique qui qualifia de traîtres les élus ayant voté (le 8 octobre) la suppression de *Solidarnosc*. Loi à l'aspect totalitaire, elle est grosse de contraintes diverses à l'égard des travailleurs. Elle prévoit : inscription sur des listes spéciales des personnes âgées de 18 à 45 ans et qui, depuis trois mois consécutifs, se trouvent sans emploi ; obligation d'accepter l'emploi proposé par l'administration ; en cas de refus, le récalcitrant encourt des peines allant de 3 mois à deux ans de « liberté limitée ». Cette disposition législative ne se propose pas seulement de sévir contre le travail au noir pratiqué sur une vaste échelle en Pologne où l'on manque toujours d'artisans, de femmes de ménage, de gardiennes d'enfants, etc... Elle vise surtout à repérer les militants et sympathisants syndicaux, licenciés de leur travail depuis l'état de guerre.

Des voix se sont d'emblée élevées contre la loi du 8 octobre 1982. Loi antisyndicale qui, on le sait, annule tous les textes législatifs pris en la matière depuis août 1980, elle interdit *Solidarité*, jusqu'à l'emploi de ce mot dans les textes régissant les nouveaux syndicats ; elle s'oppose à la création de toute organisation professionnelle ayant des structures analogues, avec des ramifications sur le plan national ; les nouveaux syndicats sont des syndicats d'entreprise. Autrement dit, elle sonne le

(1) Par un curieux fétichisme de dates, ce discours fut prononcé le 12 décembre 1982 et publié le lendemain dans les quotidiens polonais dont celui de Varsovie, *Zycie Warszawy*.

(2) Les deux lois et le décret du Conseil d'Etat dans *Zycie Warszawy* du 20 décembre 1982.

(3) Idem du 28 décembre 1982.

(4) Voir l'Appel à la collectivité nationale dans *Est-et-Ouest*, n° 663, mai 1982.

(5) Voir *Est-et-Ouest*, n° 669, décembre 1982.

(6) Dans *Zycie Warszawy* du 27 octobre 1982.

glas des libertés si chèrement payées et acquises depuis août 1980.

Les premiers qui protestèrent, dès le 10 octobre, furent les travailleurs des chantiers navals de Gdansk. Pour témoigner de leur indignation et de leur colère, ils débrayèrent spontanément, sans attendre une décision de la Commission provisoire de coordination de *Solidarnosc* (clandestine). Or, celle-ci lança l'ordre de grève pour le 10 novembre, date qui permettait, croyait-on, de bien préparer une grève générale. Ces actions seront exposées dans un prochain article consacré aux activités de l'opposition polonaise d'aujourd'hui. Dans l'immédiat, relevons les textes de protestations connus à ce jour. C'est d'abord celui des principaux intéressés, les militants syndicaux rassemblés dans la clandestinité. Ce sont ensuite deux *Lettres* qui, malgré les rigueurs de la loi martiale, furent transmises, l'une au président de la Diète, l'autre à un député de marque.

### Déclaration

« La dissolution de l'ensemble des organisations syndicales, fait sans précédent dans l'histoire des sociétés civilisées, est un aveu de défaite de la part du W.R.O.N. Celui-ci n'a pas réussi à briser le mouvement syndical, pas plus qu'il n'a pu corrompre les responsables syndicaux. Dix mois durant (de décembre 1981 à octobre 1982. N.D.L.R.), le monde du travail a témoigné son opposition au régime du général-matraque.

« La Diète, la même qui avait accepté l'instauration du W.R.O.N., organisme contraire à la Constitution de la République populaire de Pologne, et entériné le décret illégal du Conseil d'Etat sur l'état de guerre, a maintenant osé, contre la volonté des électeurs, dissoudre les syndicats rassemblant 90 % des Polonais majeurs. De ce fait, elle s'est départie de tout mandat social. Le syndicat indépendant autogéré *Solidarnosc* ne peut être dissous que par la volonté de ses membres.

« La Commission provisoire de Coordination de *Solidarnosc* en appelle aux membres du syndicat, à tous les travailleurs et à toutes les organisations syndicales, pour qu'ils boycottent les nouveaux syndicats. /.../.

« Que le 10 novembre, date du deuxième anniversaire de l'enregistrement de *Solidarité*, devienne un jour de protestation.

« Nous appelons à une grève de protestation de quatre heures, le 10 novembre à partir de 10 heures du matin. La grève doit être organisée sans que les dirigeants en soient connus. Dans chaque entreprise, chaque atelier, chaque section, on mettra sur pied des comités clandestins en vue de préparer la grève. Le déroulement de cette protestation indiquera au syndicat la voie qu'il aura à suivre ».

« Signé pour la Commission provisoire de coordination du Syndicat *Solidarnosc* : Z. Bujak (Varsovie), B. Lis

(Gdansk), W. Hardek (Cracovie), P. Bednarz (Wroclaw) » (7).

### Lettre des conseillers du Syndicat *SOLIDARNOSC*

Adressée à Stanislas Gucwa, président de la Diète, cette *Lettre* rappelle en termes précis et modérés la création du Syndicat indépendant autogéré *Solidarnosc*. Fondé en 1980, il a satisfait à toutes les conditions requises : il était conforme aux conventions de l'Organisation Internationale du Travail, ratifiées par la Pologne ; il respectait si bien les clauses de la Constitution polonaise en vigueur que la Diète vota en son temps le projet de l'organisation syndicale. A l'opposé de ces faits, la loi qui vient d'être adoptée « *introduit, du moins pour les prochaines années, des principes ouvertement contraires tant aux engagements des autorités d'août 1980 qu'aux conventions de l'O.I.T. Elle est contraire à de nombreuses déclarations des autorités suprêmes de la R.P.P. /.../. Elle est en contradiction avec les vœux de larges masses ouvrières attachées à leur syndicat* ».

Parmi les seize signataires de la lettre, on trouve des militants et personnalités connus, comme de R. Bugaj, J. Kurowski, A. Stelmachowski et W. Sila-Nowicki, juriste et avocat.

### Lettre des intellectuels

Dans la lettre adressée à Jan Szczepanski, député et professeur de sociologie, les vingt-quatre signataires font part de « *la profonde émotion qu'ils éprouvent après les récentes décisions de la Diète entravant l'activité des organisations syndicales dans la forme voulue par l'immense majorité des travailleurs* ». Ils demandent au destinataire de transmettre à qui de droit leur protestation. Ils y déclarent notamment :

« *La manifestation ouvrière de ce jour (grève déclenchée spontanément par les ouvriers, le 10 octobre. N.D.L.R.), particulièrement dramatique dans les chantiers de Gdansk — et dont nous sommes entièrement solidaires — prouve que la voie choisie par les autorités ne conduit nulle part.*

« *En conséquence, nous demandons aux Autorités qu'elles reconsidèrent les récentes décisions, notamment en matière de mouvement syndical, et qu'elles entament le processus nécessaire pour rétablir les libertés élémentaires des citoyens* ».

Cette *Lettre* porte les signatures d'universitaires connus dont les historiens :

(7) Texte publié dans le *Bulletin d'Information de Solidarnosc (Biuletyn Informacyjny Solidarnosc)*, n° 40, 27 octobre 1982.

H. Samsonowicz, J. Kielanowicz, A. Wyrobisz, W. Kula ; l'économiste renommé E. Lipinski ; les professeurs de biologie et de physique J. Kielanowski et Mme J. Kielanowska ; un journaliste J. Skradzinski ; une juriste J. Zakrzewska (8).

### UNE POLITIQUE CHANCELANTE ET INCONSIDÉRÉE

Ces déclarations, si accablantes pour les autorités polonaises, les caractérisent parfaitement. En effet, l'équipe Jaruzelski, malgré les apparences militaires qu'elle se donne, se distingue par son inconsistance et sa faiblesse. Les tiraillements en son sein y sont pour quelque chose. Sans doute le P.O.P.U. a-t-il été de tout temps déchiré par les luttes intestines. Sans doute n'a-t-il pas bénéficié de la sympathie de la population qui n'a jamais accepté son arbitraire. A présent, ces luttes, étalées presque au grand jour, font apparaître toutes les failles d'un parti acquis corps et âme à la « Puissance amie » et dont la politique ne s'affermirait point. Et, depuis décembre 1981, il est haï plus que jamais par la population qui l'accuse de trahison. En fait, au cours des trois dernières années, ce parti, véritable colosse aux pieds d'argile, n'a cessé de décroître, de voir fondre ses effectifs. Dans ce bref laps de temps, il a enregistré près de huit cent mille départs (démissions et exclusions) que les adhésions de 1982-1983 n'arrivent pas à compenser. Il s'efforce de masquer ses insuffisances par les « actions d'éclat » de quelques organismes nouveaux appelés à la vie pour le « renflouer ».

C'est ainsi qu'en automne dernier on a vu surgir le *Mouvement patriotique de la Renaissance nationale* (P.R.O.N.) chargé de promouvoir les « grandes idées sociales » jaillies du peuple, mais qui sont inspirées, téléguidées par le parti. On organise de « grands meetings », rassemblements « populaires enthousiastes » où, en présence des « milliers et milliers d'hommes et de femmes », on acclame les dignitaires du P.O.P.U., on adopte des motions à l'intention du Premier secrétaire, etc...

Aussitôt, les feux de la rampe éteints, on s'aperçoit que, derrière la belle façade, il n'y a rien. Un vide. On sait déjà que le P.R.O.N. a fait un four, tout comme les « nouveaux syndicats ». Ces derniers ne prennent pas, bien qu'ils soient lancés par le parti à grand renfort de propagande et de pressions sur les travailleurs. Mais pressions, menaces, encouragements, flatteries et promesses de gains n'y peuvent rien. Les « nouveaux syndicats » créés

artificiellement dans les entreprises industrielles, sont inexistantes ailleurs.

Dans tous les domaines, partout ailleurs, la politique du parti et du gouvernement apparaît comme inconsidérée et chancelante. Elle est inconséquente ; elle procède par à-coups. Aussi les Polonais ne font-ils aucune confiance à leurs gouvernants, et se méfient-ils de tout ce que leur annoncent ou déclarent les porte-parole officiels. Les communistes les ont trop souvent trompés, pour qu'ils puissent leur donner créance maintenant, après décembre 1981. Si, aux yeux de certains étrangers, ce régime semble celui de la *douche écossaise*, les Polonais s'aperçoivent qu'on joue avec eux au *chat et à la souris*. Voici, parmi nombre d'autres, quelques exemples typiques de ce jeu.

Déjà en avril dernier, Jaruzelski fit miroiter au pays une prochaine levée de l'état de guerre. C'était à la VIII<sup>e</sup> réunion plénière du Comité central du parti (25 avril 1982) où, à propos des sanctions pratiquées par des pays occidentaux, il affirma que la meilleure façon d'y mettre un terme serait, pour la Pologne, de « regagner sa stabilité politique, sociale et économique ». Mais la loi martiale fut maintenue comme si de rien n'était...

Ensuite, également devant le Comité central (28 octobre), le général, chef du W.R.O.N., déclara que la levée de l'état de guerre dépendait « avant tout » des travailleurs. Propos énigmatiques qu'il laissa le soin aux Polonais de déchiffrer.

Il en était de même pour le retour chez eux de plusieurs internés, militants connus. C'est en juin dernier que Lech Walesa devait quitter la « résidence surveillée » de Arlamovo. Le vice-premier ministre J. Ozdowski l'annonça même à l'intention d'une chaîne de télévision américaine. La nouvelle fut bientôt démentie.

Entre temps, il y eut des libérations. De mai à juillet 1982, plusieurs milliers de personnes retrouvèrent la liberté. La presse polonaise encensait ces « mesures de clémence ». Cependant elle s'est montrée bien plus discrète sur ces autres milliers de militants ou de sympathisants de *Solidarnosc* et d'étudiants, arrêtés et incarcérés à la suite des manifestations qui ont jalonné cette année de guerre, depuis celles du 1<sup>er</sup> et du 3 mai jusqu'à celles du 10 octobre et du 11 novembre, sans oublier celle du 31 août. Combien de personnes coupables de « délits politiques » croupissent-elles encore dans les prisons polonaises ? Là aussi, de même que pour les premières données relatives aux internés, les chiffres varient du simple au double, voire davantage, selon la source et le ministère. Ainsi en décembre dernier, on évaluait, dans les milieux de *Solidarité*, à 3.600 le nombre de prisonniers politiques — pour la plupart, militants syndicaux et démocrates ainsi que des étudiants ; nombre qui

(8) Les deux Lettres dans le *Bulletin d'Information de Solidarnosc*, n° 43 du 17 novembre 1982.

correspondait à celui du ministre de l'Intérieur, le général Stachura. Or, au début de 1983, le porte-parole du gouvernement, Jerzy Urban, a démenti cette information en affirmant que « seulement » 1.500 personnes « étaient détenues pour des délits relevant des motifs politiques ».

Il convient d'accorder une attention particulière aux procédés mis en application envers les militants arrêtés, enfermés dans un camp et qui, après neuf, dix ou douze mois d'internement, furent jetés en prison, sous des chefs d'accusation absurdes, c'est-à-dire contraires à toute logique, à toute règle juridique. Les cas graves qui se sont produits ces temps derniers doivent être soumis au jugement de l'opinion publique internationale.

Ainsi, cinq militants, internés depuis le début de la guerre « polono-Jaruzelski » (comme on le dit en Pologne) au camp de Biadoleka, en furent extraits le 2 septembre 1982 et écrivains en prison. En vertu d'une instruction secrète établie par le procureur général en automne 1980 ils sont inculpés d'un « complot », « d'atteinte à la sûreté de la République populaire de Pologne », et jugés par un tribunal militaire de Varsovie. Dans l'instruction en cours, commencée le 10 février, Lech Walesa a été soumis, comme témoin, à un très long interrogatoire, « un interrogatoire sans précédent », d'après les renseignements que nous venons de recevoir (à la mi-février 1983). On se demande comment des hommes enfermés dans un camp gardé par des militaires auraient pu attenter à la sûreté de l'Etat ». Or ces hommes s'appellent : Jacek Kuron, Adam Michnik, Georges Litynski, Henri Wujec, Jean-Joseph Lipski. Ils étaient membres du Comité K.O.R. qui, on s'en souvient, prit la défense des ouvriers persécutés à la suite des grèves de 1976. Le Comité déployait son activité ouvertement, au su et au vu de tout le monde, de septembre 1976 jusqu'en octobre 1981, date à laquelle il décida de se saborder.

### EST & OUEST

#### TARIF 1983

Abonnement annuel — France : 124 F.

Marché commun : 150 F.

Etranger : 184 F.

Supplément avion : + 70 F.

Le numéro : 14,50 F.

est édité par

**Le Centre d'Archives et de Documentation**

86, boulevard Haussmann - Paris 8<sup>e</sup>

C.C.P. PARIS 8477-17

Le Pouvoir avait donc tout son temps pour exécuter l'instruction du procureur général. Il ne l'a pas fait. C'est qu'à travers ces hommes, il veut s'exercer sa vengeance sur l'ex-Comité K.O.R. dont l'action en faveur des ouvriers avait déplu au parti et au gouvernement de Varsovie. Tous ces faits, preuves et arguments à l'appui, sont exposés dans *l'Appel* contre les répressions que trois cent soixante-treize intellectuels polonais connus, adressèrent à la Diète, à l'Eglise de Pologne et à l'opinion publique (9).

### PROMESSES NON RESPECTÉES

Les gouvernants qui transgressent allègrement les dispositions constitutionnelles et juridiques de leur pays se soucieraient-ils de respecter leurs promesses ? Le général Jaruzelski, chef du W.R.O.N., du gouvernement et de l'armée, ainsi que ses camarades du parti ont à plusieurs reprises déclaré que « nul ne serait inquiet pour l'activité syndicale antérieure à l'instauration de l'état de guerre ».

Voyons un peu ce qu'il en est dans la réalité.

Lech Walesa, devenu « simple citoyen », veut — et doit — travailler comme n'importe quel de ses compatriotes. Toutefois, depuis qu'il a été relâché du camp d'internement de Arlamovo, le 13 novembre dernier, il a connu un enlèvement et différentes péripéties dans son chantier Lénine. S'y étant présenté le 14 janvier dernier, il a par la suite essayé, à plusieurs reprises, de reprendre son ancien travail d'électro-monteur. En vain. Renvoyé de bureau en bureau, d'une administration à une autre, il apprend qu'il sera réintégré à son poste le 17 janvier. Mais, à cette date, on lui signifie qu'il n'y a plus de place pour lui dans son chantier naval, lequel néanmoins lui versera son salaire... Lech Walesa qui n'apprécie pas beaucoup cette solution doit se dire : « Il n'y a qu'un parti ouvrier (unifié) pour piquer au vif un ouvrier »... De surcroît, un mois à peine plus tard, il est convoqué par le parquet militaire de Varsovie où il subit pendant trois jours un interrogatoire serré, comme témoin. Une autre manière d'intimidation d'un « citoyen privé ».

Il y a aussi des faits plus graves et plus dramatiques.

Un communiqué laconique publié dans les journaux polonais du 23 décembre dernier apprenait au public que la milice venait « d'arrêter » sept hommes dont on indiquait les noms sans aucun commentaire. L'incident serait banal dans un pays où, depuis plus d'un

(9) *L'Appel des intellectuels dans Kontakt*, mensuel publié par des membres et collaborateurs du Syndicat Solidarnosc (en polonais), Paris, décembre 1982.

an, on ne cesse « d'interpeler », « d'appréhender » — en clair : d'arrêter, d'incarcérer et de condamner à de lourdes peines. Peines allant de deux à neuf ans de prison, infligées au cours de cette dernière année pour des délits dits « politiques », y compris l'action syndicale ; plus de deux cent soixante « coupables » sont en train de les purger (le nombre étant en-dessous de la réalité). Quant aux sept hommes, les journaux du W.R.O.N. n'ont pas dit la vérité : ils n'ont pas révélé que ces prévenus venaient de passer directement d'un camp d'internement dans un établissement pénitentiaire. Sans détour ni relai, sans aucune explication.

Les sept camarades, militants syndicaux, ont occupé des postes responsables que leur confièrent les adhérents de *Solidarnosc*. Parmi eux, André Gwiazda, collaborateur direct de Lech Walesa, son adjoint à la direction du syndicat ; il a participé aux activités de celui-ci dès le début, étant l'un des trois signataires du premier manifeste des syndicats libres de la côte baltique (10). A ses côtés se trouvent : Séverin Jaworski, responsable syndical pour la région de Mazovie ; Marian Jurczyk, responsable de Szczecino ; Charles Modzelewski, militant connu depuis longtemps, historien, vice-président du syndicat de la région de Wrocław ; Grégoire Palko, membre de la commission syndicale nationale ; André Rozplachowski, membre de la direction syndicale de Katowice ; Jean Rulewski, responsable pour la région de Bydgoszcz. Militants courageux, exposés à des épreuves, ils ne s'attendaient quand même pas à une fourberie pareille de la part du Pouvoir. Ils ne pensaient pas qu'après une année d'internement ils ne rentreraient pas chez eux. L'activité syndicale qu'ils avaient déployée se situait bien avant décembre 1981. Il y avait, n'est-ce pas, des déclarations explicites des dirigeants du parti et du gouvernement...

A l'aspect humain de ce drame s'ajoute, en l'amplifiant, sa signification juridique et morale. Il semble que l'opinion internationale et notamment française, si sensible aux événements de Pologne, n'ait pas encore mesuré toute la gravité de l'arrestation des sept responsables de *Solidarnosc*. Arrestation qui « est une nouvelle forfaiture du général Jaruzelski », comme l'écrit Krzysztof Pomian dans un remarquable article. Et il y précise : « Elle est aussi un acte politique et un précédent juridique dont les conséquences peuvent être très graves pour beaucoup de monde. Car, à partir de maintenant, l'arrestation menace [...]/ tous les autres militants du syndicat qui, même

s'ils évitent de s'engager dans les activités clandestines, refusent néanmoins d'entrer dans les syndicats que les autorités sont en train de créer » (11).

★  
★★

A présent, les Polonais s'interrogent. Comment s'en sortir ? Comment surmonter un état de fait que la « normalisation » rend anormal ? La situation politique comporte toujours trop d'ombres et d'équivoques pour rassurer les gens. Les mesures de répression que nous venons de signaler ont été suivies de brimades et exactions à l'encontre des intellectuels telles, entre autres, ces perquisitions effectuées sous différents prétextes, le 14 janvier dernier, chez plusieurs écrivains connus, comme Victor Woroszylski Casimir Orlos, Marc Nowakowski. Et dans le pays, la tension ne cesse de monter, comme le prouvent les manifestations qui, le 13 février dernier, réunirent à Varsovie et ailleurs des milliers de personnes réclamant le rétablissement de *Solidarnosc*.

L'économie nationale, quant à elle, se trouve dans l'impasse, à en croire le sévère rapport présenté à ce sujet à la Diète (12). Le parti et le gouvernement en tireront-ils les conclusions pratiques qui s'imposent ? N'en tiendront-ils aucun compte ? Comme ils l'ont fait, il y a deux ans, face au cri d'alarme lancé par des experts du syndicat *Solidarnosc* qui voulait participer à une véritable réforme économique. L'avenir le dira.

Tout cela compose une réalité complexe, qui a pour corollaire une double vie nationale. L'une se passe au grand jour, ouvertement, dans les villes, villages et hameaux de Pologne. Elle englobe la majorité des Polonais, cette majorité dite silencieuse qui veut oublier une année de souffrances, de soucis, d'humiliations et qui s'efforce de s'adapter à l'existence amère d'après — *Solidarnosc*. L'autre vie, celle de la « minorité agissante », se déroule à l'écart du public — mais souvent avec sa complicité — très discrètement, dans la clandestinité. C'est celle que poursuivent, contre vents et marées, groupes, organisations et cercles d'opposition. Elle fera l'objet d'un prochain article.

JEAN MALARA & LUCIENNE REY.

(11) *C'est Solidarité qu'on va juger*, article de K. Pomian, historien polonais vivant à Paris, *Le Matin* du 3 janvier 1983.

Au moment où notre article est sous presse, nous apprenons qu'à la suite d'une démarche d'André Bergeron, le ministère des Relations extérieures est intervenu en faveur des sept militants de *Solidarité*.

(12) *Rapport de la Commission du Plan économique, du Budget et des Finances*, présenté à la Diète le 28 décembre 1982 par le député J. Kaminski : compte rendu in *Zycie Warszawy* du 29 décembre 1982.

(10) Voir n° 624, janvier 1979 d'*Est-et-Ouest* qui fut la première publication française à donner in extenso cette *Déclaration du Comité constitutif des organisations syndicales libres de la côte baltique*, signée le 22 avril 1978.

## Le Toudeh, victime consentante des manœuvres soviétiques en Iran

AU commencement, la Révolution iranienne paraissait conforme au schéma léniniste, exposé dans les « *Thèses sur la question nationale et coloniale* », lors du deuxième congrès de l'Internationale communiste en 1920. Le pouvoir se trouvait aux mains du Chah, qui pratiquait la dictature en politique intérieure et le pro-impérialisme en politique extérieure. La révolution qui montait irrésistiblement était nationaliste, anti-impérialiste et religieuse. Que devait donc faire le P.C. iranien (Toudeh) ? La réponse a été donnée par Lénine dès 1920 : « *L'Internationale communiste doit entrer en relations temporaires, et même former une alliance, avec les mouvements révolutionnaires dans les colonies et les pays arriérés, sans toutefois jamais fusionner avec eux, et en conservant toujours le caractère d'un mouvement prolétarien...* ».

Il restait au P.C. iranien à traduire cette directive en actes. Et c'est ici que les difficultés surgirent.



Jusqu'alors, les éléments du Toudeh qui vivaient dans le pays étaient contraints à la clandestinité et sa direction était en exil, principalement en Allemagne orientale. En janvier 1979 (le Chah quittait son pays et Khomeiny était sur le point d'y revenir), le P.C. iranien changea de « patron ». A la place de Iradj Iskanderi, premier secrétaire depuis 1971, un plénum du Comité central nomma *Noureddine Kianouri*. Peu après, ce dernier regagna Téhéran et le Toudeh se dota d'un organe officiel, « *Mardom* » (Masses). Le nouveau premier secrétaire y exposa, en fidèle léniniste, la ligne générale du parti : ce qui est en cours en Iran, c'est la révolution nationale et anti-impérialiste, mais pas encore la révolution socialiste. L'impératif du moment est donc de former une large alliance de la classe ouvrière, de la paysannerie, de la petite bourgeoisie et de l'intelligentsia nationale. Il faut soutenir l'Ayatollah Khomeiny et respecter la doctrine de l'Islam.

Le passage de la théorie à la pratique se révéla difficile. Dès le milieu de 1979, certains partisans de Khomeiny attaquèrent le Toudeh et « *Mardom* » fut suspendu pendant plusieurs semaines. En juillet, les meetings politiques de Toudeh furent interdits (ceux aussi des autres partis), le siège du Toudeh à Téhéran envahi par des manifestants musulmans. En septembre, le procureur général ferma une maison d'édition, propriété du Toudeh. Aux élections pour le Parlement iranien, en mars 1980, le

Toudeh présenta 39 candidats, mais n'eut aucun élu et ne totalisa que 60.000 voix.

En dépit de ces déboires, le Toudeh persista à chercher un terrain d'entente avec Khomeiny dans le domaine de la politique étrangère. Une déclaration du Comité central du Toudeh, en septembre 1979, affirme : « *Une fois de plus, nous le soulignons : l'impérialisme américain et le sionisme international sont les ennemis principaux de la révolution iranienne. Soyons unis pour venir à bout de cet ennemi insidieux et criminel!* ».

Autre point d'ancrage du Toudeh au sein de la Révolution iranienne : l'attachement manifesté à la personne de Khomeiny. En 1981, Kianouri expliquait cette attitude par la nécessité de l'alliance du Toudeh et de Khomeiny : « *La meilleure garantie pour l'avenir de notre parti reste l'Ayatollah Khomeiny, dont le rôle du guide de la Révolution iranienne islamique est admis par le Toudeh, parce qu'il possède ces grandes qualités : il est anti-impérialiste ; il s'oppose au despotisme ; il est le soutien de la liberté et de la démocratie* ».

Deux mois plus tard, en juillet 1981, Kianouri déclarait que « *l'influence politique du Toudeh grandissait chaque jour* » et qu'il espérait que « *le parti aurait prochainement l'autorisation d'organiser des meetings* ».



Ces amabilités n'amenèrent pas le moins du monde l'Ayatollah à changer d'attitude à l'égard du Toudeh. En février 1981, Khomeiny déclarait que « *le parti Toudeh a tué beaucoup de gens depuis le début de la révolution* » et que « *le danger du communisme est aussi grand que le danger du capitalisme occidental* ». Ce même mois de février 1981, le gouvernement iranien refusa les visas à une délégation du Toudeh qui voulait assister au XXVI<sup>e</sup> Congrès du P.C. de l'Union soviétique à Moscou. Le quotidien « *Mardom* » fut suspendu de juin à septembre 1981. En juillet, Kianouri et plusieurs autres hauts dirigeants du Toudeh furent déclarés inéligibles lors des élections partielles pour le Parlement iranien.

En été 1981, Amik Khosrovi, de la génération des fondateurs du Toudeh (en 1941), membre du Comité central de longue date, exilé à Paris au temps du régime du Chah, fit un séjour dans la capitale française et donna une interview au « *Matin* » (le 27 août 1981). Pour expliquer le soutien de Toudeh à Khomeiny, il commença par ce postulat : le soutien du

Toudeh n'est pas de caractère tactique (à court terme), mais de caractère stratégique (de longue durée) :

« Pourquoi nous soutenons le régime de Khomeiny ? C'est d'abord un *appui stratégique* car nous approuvons sa ligne antiimpérialiste, anticapitaliste et antiféodale en faveur des déshérités et que nous pensons que, à long terme, les tendances progressistes de l'islam peuvent aller jusqu'au socialisme. Ce qui ne manque pas d'avoir des conséquences *tactiques* dans la vie politique quotidienne. J'utilise le mot « tactique » non au sens de « ruse » qu'on lui prête habituellement, mais comme l'expression de notre sincérité ».

Rappelant que le siège du Toudeh était fermé et que le quotidien du parti « *Mardom* » était suspendu depuis déjà trois mois, la journaliste du « *Matin* » demanda si « la fidélité du Toudeh n'était pas un peu paradoxale ? » Voici la réponse :

« Pas du tout, tout rentrera dans l'ordre quand la loi sur les partis politiques sera adoptée. Et si nous sommes en ce moment relativement limités dans nos moyens d'action, il ne faut pas se leurrer, c'est d'abord en raison du profond sentiment de méfiance, je dirai presque héréditaire, car il date du temps des Palhavi, qui existe à notre égard. Ensuite nous avons indéniablement des adversaires au sein du gouvernement. Notre analyse de l'échiquier politique se décompose selon notre propre terminologie en trois *tendances* : les « monopolistiques », qui ne veulent prendre en compte aucun parti autre que celui des forces islamiques, comme le procureur Ladjevardi par exemple ; les « réalistes », qui ne sont pas d'accord avec le Toudeh, mais admettent qu'il a un rôle à jouer — c'était le cas de Behechti —, et enfin les « optimistes », qui estiment que nous représentons un élément important. Disons qu'à l'heure actuelle c'est la première tendance, celle des « durs », qui a pris l'avanture. En ce sens, notre fidélité à la ligne de l'imam est une leçon de tolérance politique, une preuve justement de notre fidélité ».

\*\*

A la question suivante : « Certains ne voient-ils pas dans le calcul de Toudeh la voie tracée par l'Union soviétique, ainsi qu'une incontestable infiltration idéologique ? », Khosrovi répond :

« Faire le lit de Moscou, ça n'a pas de sens ! Quant à l'infiltration idéologique, c'est vrai que certaines de nos idées sont prises en compte, notamment sur les *nationalisations*, où l'article 44 de la constitution reprend presque mot pour mot la formulation du Toudeh, ce qui suscite de vives réactions auprès de la bourgeoisie qui sup-

porte mal que près de 70 % des industries iraniennes soient nationalisées. Et si nous préconisons un rapprochement avec l'Union soviétique, c'est parce que l'aide d'une force socialiste amie nous est nécessaire pour mener à long terme une lutte antiimpérialiste. Nous avons un accord de transit commercial avec la Russie et nous disposons de plus de techniciens soviétiques ou de pays de l'Est qu'avant pour former nos cadres, mais cela ne veut pas dire pour autant que Moscou a pris le relais de Washington ».

Les dernières paroles de Khosrovi ne laissent aucun doute sur le caractère absolu et durable du soutien à Khomeiny :

« Mon Parti a défini ses priorités, c'est pourquoi, même si nos militants sont persécutés eux aussi, c'est secondaire. Nous soutiendrons jusqu'au bout la ligne de l'imam tant qu'elle restera antiimpérialiste. Le soutien idéologique d'un parti, ce ne sont pas des marchandages d'épiciers ».

En termes clairs, le Toudeh devait continuer à s'aligner sur les positions de l'Union soviétique, pour qui la première et la principale caractéristique du régime Khomeiny, c'est son anti-américanisme. Même s'il subit des persécutions, le Toudeh doit soutenir Khomeiny.

\*\*

En 1982, le Toudeh continua son soutien à Khomeiny, et Khomeiny continua de persécuter le Toudeh. Cette situation paradoxale poussa le Comité central et son premier secrétaire, Nourredine Kianouri, à adresser le 18 mai 1982 une « *Lettre ouverte aux autorités de la République islamique d'Iran* ». Cette lettre était adressée aux six dignitaires suivants de la République : le président de la République, le président du Parlement, le président de la Cour suprême, le Premier ministre, le président des Comités de la Révolution islamique et le procureur général de la République.

La lettre commençait par dénoncer les complots contre-révolutionnaires (y compris le dernier en date, « *Ghotbzadeh devenu agent de la C.I.A.* ») et affirmait que « *le premier objectif des complots contre-révolutionnaires consiste à neutraliser les deux courants politiques : les partisans de la ligne politique de l'imam Khomeiny et ceux du Toudeh* ». La lettre énonçait ensuite une longue liste de lamentations :

« ... Le Parti populaire d'Iran (Toudeh) est pratiquement privé de la possibilité d'exercer ses activités politiques. De nombreux sympathisants et membres de notre Parti sont arrêtés... Il y a environ un an les autorités ont interdit la parution de l'organe de notre parti... Plus de deux années se sont écoulées depuis que des éléments irresponsables ont occupé les locaux de no-

tre parti à Téhéran et dans de nombreuses autres villes... Il y a plus d'un mois a été occupé l'immeuble des publications de notre parti et tous les collaborateurs, soit 15 personnes en ont été arrêtés.. ».

La lettre se terminait par l'évocation de deux principaux atouts du Toudeh, selon le Comité central : le parti défend fermement la ligne politique de l'imam Khomeiny et il est lié à l'U.R.S.S. Par conséquent, celui qui attaque le Toudeh s'en prend inévitablement aussi à l'Union soviétique : « *Nous qui avons occupé une position conséquente s'agissant des complots tramés par Banisadre et Ghotbzadeh, nous ne doutons nullement qu'à l'heure actuelle également les machinations dirigées contre le Toudeh et l'Union soviétique sont forgées de toutes pièces dans les officines de la C.I.A., de l'Intelligence Service, de « Mossad »... Tous ne poursuivent qu'un seul but : ourdir un complot dont la première cible à l'intérieur est le Parti populaire d'Iran (Toudeh) et, au dehors, l'amitié avec l'Union soviétique* ».



Cependant, les liens (sur lesquels insistait le Toudeh) entre celui-ci et Moscou, au lieu d'être un bouclier contre la répression, finirent par fournir au pouvoir iranien un prétexte pour agir contre les uns (les Soviétiques) et

les autres (Toudeh). Au début de 1983, le correspondant de l'agence Tass a été expulsé d'Iran ; au début de février, Kianouri, premier secrétaire du parti, ainsi que d'autres dirigeants ont été arrêtés. Or, comme les persécutions précédentes, ces mesures répressives du régime de Khomeiny ne provoquèrent aucune de ces vagues de protestations à travers le monde, comme Moscou sait en provoquer quand il le juge opportuns. L'arrestation de Kianouri fut annoncée dans la presse soviétique en quelques lignes envoyées par l'agence Tass de Paris ! Moscou continue de faire le mort devant la répression anticommuniste en Iran.

Nous n'en sommes pas encore au dernier chapitre de l'histoire mouvementée des rapports entre la révolution iranienne et l'U.R.S.S., par Toudeh interposé. Au nom de l'alliance que Moscou cherchait avec les régimes anti-impérialistes, il est souvent arrivé que le P.C. local payât la note, et une note très élevée. Les communistes turcs en ont su quelque chose en 1921 ; les communistes chinois en 1927 (et ce ne fut pas l'unique fois) ; les communistes égyptiens au temps de l'alliance Nasser-Khroutchev, et ainsi de suite. Cette fois, c'est au Toudeh de payer.

Jusqu'à quand ?

Et jusqu'ou ?

BRANKO LAZITCH.

## La gageure de Youri Andropov

LORS de l'arrivée au pouvoir de Youri Andropov, la presse mondiale considéra aussitôt le nouveau Secrétaire général du P.C.U.S. comme un « libéral », préoccupé avant tout du redressement de la situation industrielle et agricole du pays, et les soviétologues tentèrent d'apprécier les chances de succès du nouveau leader dans cette entreprise. Or, pour se rendre compte des possibilités objectives de rapides et profonds changements en U.R.S.S., on a parfaitement le droit de s'adresser aux commentateurs soviétiques de la vie courante. A cet égard, les remarques les plus perspicaces se trouvent d'ailleurs souvent moins dans les grands quotidiens (qui reflètent surtout les points de vue officiels) que dans certains hebdomadaires et revues mensuelles, moins connus à l'extérieur.

Il faut bien reconnaître que les avis qu'on y trouve ne sont pas particulièrement optimistes.

### INEFFICACITÉ DES DÉNONCIATIONS

Voici, par exemple, un « flash » que l'on pouvait lire sous le titre « *Bureau de contrôle* »

dans la *Literatournaya Gazeta* du 12 janvier 1983. Il s'agit d'un cas d'espèce :

« *On trouve dans la presse de multiples « thèmes éternels » auxquels sont consacrés des articles critiques et des rubriques. Il semblerait à première vue que les incohérences que l'on y expose et que l'on y condamne devraient être immédiatement éliminées. Une telle certitude est d'ailleurs renforcée par les réponses officielles que le journal reçoit de la part des ministères et administrations intéressés. D'habitude ces réponses sont absolument concrètes.*

« *Pourtant, il semble bien que les auteurs des serments publics, pour leur part, oublient parfois leurs promesses* ».

Pour illustrer ce singulier « défaut de mémoire », l'hebdomadaire évoque à nouveau une affaire de déperditions massives de lait, ayant eu pour résultat de priver des dizaines de milliers d'enfants de leur aliment le plus essentiel (cf. *Est et Ouest*, 1<sup>er</sup> décembre 1981).

« *L'auteur de l'article relatait avec amertume une étonnante incurie* », lit-on. « *Il évoquait les flaques blanches dans les moyens de transports publics, les ruisseaux blancs s'échap-*

*pant des filets à provisions, les lacs blancs dans les magasins d'alimentation... Il s'agissait de flaques, de ruisseaux et de lacs de lait ! Collecté grâce au pénible labeur des éleveurs de bétail, le lait se perd, disparaît en raison des emballages défectueux. Des tonnes, des centaines de tonnes de lait sont ainsi gaspillées ».*

A la suite du long reportage publié à ce propos dans la *Gazette littéraire* du 9 septembre 1981, le ministère de l'Industrie de la viande et du lait a réagi quinze mois plus tard en faisant savoir que tout était rentré dans l'ordre. « Des mesures supplémentaires pour éviter les déperditions de lait ont été prises », précisait-on.

Il n'y avait donc plus lieu de s'inquiéter.

Or, voici comment ces « mesures supplémentaires » ont été appliquées en réalité.

On pouvait lire dans la même *Literatour-naya Gazeta* du 12 janvier 1983 :

*« L'Inspection d'Etat des établissements de commerce estime que dans certaines entreprises la qualité des emballages est, au contraire, devenue encore pire. Les pertes dépassent de plusieurs fois les normes tolérables (...). Les inspecteurs du commerce ont visité 127 entreprises dépendant de 45 trusts d'industrie laitière. Dans 93 entreprises, elles ont repéré des emballages défectueux, dont le contenu s'écoulait (...). Ce n'est pourtant pas tout. Les contrôleurs ont visité 312 magasins. C'est incroyable, mais pourtant vrai : près d'un cinquième des emballages a dû être mis au rebut par manque d'étanchéité.*

*« Les raisons restent toujours les mêmes : Les machines de remplissage sont mal réglées, usées, désuètes. Au moment du contrôle, un tiers d'entre elles ne fonctionnait même pas ».*

Voilà donc l'état des choses après une mise sur la sellette en règle dans un grand hebdomadaire « central » et des opérations de contrôle réalisées à vaste échelle par le ministère intéressé lui-même. Certes, ce phénomène est bien connu en U.R.S.S. Toutefois, il s'agit moins ici de l'état défectueux de l'équipement que d'un désespérant laisser-aller du personnel et de la direction.

Ce « je m'en fichisme » devient général. Les exemples pourraient être multipliés à l'infini.

### UNE ANNÉE DE CONTROLEURS

A cet égard, une étude particulièrement intéressante a été publiée sous le titre « *Lettres de mon village* » dans la revue mensuelle *Nach Sovremennik* » (Notre contemporain), 1982, n° 11, qui a, d'ailleurs, fait l'objet dernièrement de rappels à l'ordre pour « écarts idéologiques ».

Evoquant un certain nombre de cas d'inexécution des plans, l'auteur de cette étude, Ivan Vassiliev, écrit :

*« Comparativement aux chiffres du plan, le manque à livrer à l'Etat par la région était, en 1979, de 20.000 tonnes de lait. Ce chiffre s'élevait à 70.000 tonnes l'année suivante et à 140.000 tonnes deux ans après. Nous nous sommes désormais habitués, résignés au fait qu'il n'y a plus rien à faire, car le soleil ne nous envoie plus ses rayons, car l'herbe pousse mal, car les machines tombent souvent en panne et pour des dizaines d'autres raisons qu'il n'y a même pas lieu d'inventer puisqu'elles existent objectivement. Cependant, au lieu de chercher à surmonter les obstacles, nous nous servons d'eux comme de paravents pour nous mettre d'accord avec notre propre conscience ».*

Tentant de tirer une leçon des quelques cas particulièrement évocateurs qu'il mentionne et, bien entendu, de tous ceux, bien plus nombreux, qui font l'objet chaque semaine d'acribes articles dans des revues satiriques telles que *Krokodil*, Ivan Vassiliev en arrive à une bien triste conclusion :

*« Quelle que soit la manière dont on augmente les effectifs de surveillants et quel que soit le nombre des contrôleurs, on ne peut avoir l'œil à chaque machine ».*

Ainsi, à en croire l'auteur de cette étude, l'un des moyens dont on se sert pour redresser la situation dans l'agriculture et dans l'industrie en U.R.S.S. est de mobiliser une immense légion d'inspecteurs. Mais il semble bien que ces contrôleurs ne soient pas plus consciencieux que les ouvriers dont ils doivent surveiller le travail ?

Evoquant le type moderne du citoyen soviétique moyen, le même auteur écrit notamment :

*« Il vous a affirmé, il vous a assuré, il s'est engagé... Mais, en réalité, il n'a strictement rien exécuté, ni rien fait, ni rien écarté. Lorsque vous le rencontrez, il vous tend la main sans nulle gêne. Il déclare « n'avoir pas exécuté les directives » sans la moindre rougeur sur le visage. Il rend compte d'une récidive sans éprouver la moindre honte (...).*

*« Les engagements, les assurances, les serments sont débités avec une telle légèreté que l'on est parfois enclin à penser : que les choses sont donc simples. Il suffit de rappeler ou d'exiger pour que l'affaire soit réglée. Or, en réalité, rien ne se fait. Tout n'est que paroles. Pour tranquilliser aussi bien celui qui demande que celui qui exige ».*

### LE PAYS DU MENSONGE UNIVERSEL

Ainsi, de bas en haut de l'échelle hiérarchique, et à l'exclusion probablement des forces armées, la population soviétique toute entière se trouve progressivement gagnée au-

jour d'hui par un besoin pathologique et quasi irréversible (du moins dans les conditions du régime moderne) de mensonge et de tromperie. Comme le souligne Vassiliev, ces manifestations malades se développent ouvertement sur un fond d'indifférence générale. Elles deviennent dangereusement contagieuses.

« Lorsque la négligence dans l'exécution de ses engagements s'amplifie, lorsque vous vous heurtez à elle au travail, à la maison et dans le cercle de vos amis, une réévaluation des valeurs s'opère tout naturellement en votre for intérieur. Vous commencez à ne plus avoir confiance. Vous ne vous fiez plus à l'homme : à votre subordonné, à votre camarade, à votre voisin, à votre chef, à tous avec qui la vie vous a lié par un élément d'obligation dans les rapports mutuels. Or, puisque la confiance a disparu, il faut inventer quelque chose, car les tâches doivent être exécutées malgré tout, les demandes doivent être satisfaites, les défauts éliminés. Il faut par conséquent s'adapter à la négligence dans l'exécution des engagements. Pour satisfaire votre demande, au lieu de se limiter à une seule personne, vous vous adressez à deux ou trois d'entre elles. Peut-être l'une ou l'autre finira-t-elle par exaucer vos vœux. En confiant une tâche à quelqu'un, vous cherchez simultanément à mettre au point une variante pour le cas d'un échec. Vous devenez inventif dans la défiance. Finalement, bon gré, mal gré, vous devenez vous-même négligent dans l'exécution de vos engagements ».

### PLUS D'INITIATIVE

Andropov n'est pas le premier dirigeant soviétique à se heurter à l'inertie générale et à rêver de la combattre. Malheureusement pour le nouveau Secrétaire général du P.C.U.S., la passivité est une résultante du système lui-même. Voici ce que remarque à ce sujet Ivan Vassiliev dans la revue *Nach sovremennik* :

« Le désir de surmonter l'inertie se heurte à une invisible résistance provenant tant de la base que du sommet. Aux échelons supérieurs, on s'est accoutumé à des méthodes de gestion consistant à distribuer des ordres. De leur côté, les éléments de base attendent des directives. Ils ne comptent pas sur eux-mêmes et appréhendent d'agir de leur propre chef ».

Ce n'est d'ailleurs pas simplement de la paresse, mais l'aboutissement d'une longue et triste expérience aux conséquences souvent tragiques, notamment du temps de Staline.

« L'initiative des éléments de base n'est pas un sac de pois chiches qu'il suffit de renverser pour qu'ils tombent. L'initiative est la sœur du sentiment de responsabilité. Or, c'est là tout le problème. Si je disais maintenant au directeur d'un sovkhose : « agis désormais comme

bon te semble, n'attends plus de directives », croyez-vous qu'il s'en réjouirait ? J'en connais qui seraient complètement désemparés. Ils se diraient : supposons que j'entreprenne quelque chose. Mais si, soudain, ce n'était pas ce qu'il fallait faire ? Et si, par malheur, j'échouais ? Je ne pourrais pas montrer du doigt les sommets et prétendre avoir agi conformément aux directives.

« C'est là que l'habitude pousse ses racines : dans la peur des responsabilités personnelles ».

Or, en ce qui concerne notamment l'agriculture, comme le remarque Vassiliev, la méthode de gestion consistant à lancer des directives sans même connaître le fond du problème est toujours en honneur (se soldant en particulier par les déboires que l'U.R.S.S. connaît en matière de production agricole) :

« Ce ne sont pas tellement le président ou l'agronome que toutes sortes de personnages jouant le rôle d'inspecteurs qui cherchent à se mêler de la vie intérieure de chaque équipe de kolkhoziens. Ils l'interprètent chacun à sa façon et formulent tous des recommandations : cesser ceci, réorganiser cela, introduire telle innovation. S'il existe au monde un instrument particulièrement délicat, dont les profanes ne devraient pas s'approcher, ce sont bien les rapports humains ».

### SANCTIONS

Si l'on renonce à faire appel au sentiment de responsabilité personnelle, ce qui paraît effectivement vain aujourd'hui, il ne reste plus que la méthode des sanctions. Ce système semble d'ailleurs avoir été largement appliqué, même du temps de Brejnev. Certes, il ne s'agissait pas de répressions systématiques comme à l'époque de Staline. On ne procédait que sélectivement, en dénonçant des boucs émissaires contre lesquels était aussitôt dirigé un torrent de critiques et de malédictions.

Le déroulement de ces opérations a été parfaitement décrit par Vladislav Chapovalov dans sa nouvelle « Les géants gris » (revue littéraire *Séver*, 1982, n° 10 et 11) :

« Il s'agit en l'occurrence d'un jeu sans règles, où l'on recherche des causes indirectes. Non parce qu'il y a effectivement des infractions, mais parce qu'il faut en découvrir. Personne n'évoquera nulle part les véritables raisons. Ce n'est d'ailleurs pas l'usage. Un abus semblera beaucoup plus convaincant. Bref, il faut « virer » l'importun afin qu'il ne gêne pas. Mais pour « virer » plus aisément, on doit d'abord le couvrir de boue. Il n'est pas commode de « virer » des gens propres ».

On connaît le procédé.

## VANITÉ DE LA LANGUE DE BOIS

Andropov parviendra-t-il à trouver suffisamment de boucs émissaires et à provoquer l'inquiétude, par des mesures radicales, au sein de la société soviétique, rongée comme on sait par l'indifférence et la corruption ?

A lire l'étude d'Ivan Vassiliev, déjà citée, on pourrait en douter :

*« Quelles répercussions dans la conscience humaine auront des appréciations répudiant d'emblée tout et tous : « c'est révoltant », « c'est intolérable », « c'est inadmissible » ? Quelles réactions susciteront des ordres tels que : « faire cesser sur-le-champ ! », « ne pas admettre », « retourner »?... Combien y en a-t-il déjà eu de ces discours menaçants, de ces admonestations et de ces ordres catégoriques, mais la situation continuait à se détériorer comme par le passé. Les gens se sont habitués aux réprimandes et au mauvais travail. L'inquiétude ne rongait plus leur âme et nulle attitude critique à l'égard d'eux-mêmes ne prenait naissance ».*

Il semble, en effet, que les choses aient désormais dépassé le stade des admonestations, des réorganisations et du remplacement des uns par les autres. Comme le remarque très pertinemment Ivan Vassiliev, c'est la société soviétique toute entière qui est malade :

*« Notre quiétude est engendrée avant tout par notre foi absolue dans la force magique des transformations sociales, estimant que la notion de « social » équivaut à celle de « moral ».*

Or, le domaine éthique et spirituel est le seul qui échappe entièrement au tchékiste Andropov et à son équipe. Il n'est pas du pouvoir de ces hommes de retourner moralement les méchants pour en faire des citoyens vertueux.

Comme le souligne Vladislav Chapovalov dans sa nouvelle :

*« Certes, vous parviendrez bien à édifier un palais de la Culture. Vous ferez venir des fauteuils moelleux et des tableaux de prix. Mais où prendrez-vous la culture elle-même, celle dont vous voudriez combler le palais ? Celui-ci s'imprénera de la même fumée de cigarettes, du même relent de tord-boyaux et résonnera des mêmes jurons, aussi vieux que notre propre existence, sans parler, de temps à autre, suivant le calendrier des fêtes, de règlements de compte à coups de couteau ».*

Telles sont effectivement les tristes perspectives qui s'ouvrent devant l'équipe d'Andropov. On ne verse pas du vin nouveau dans de vieilles outres.

MICHEL SLAVINSKY.

## Les Seychelles : une fragile dictature

**L**E président Albert René prétend qu'il a instauré un régime socialiste et non un régime communiste. Comme c'est le cas pour tous les pays progressistes, l'étiquette socialiste offre l'avantage de dissimuler la réalité et de bénéficier des générosités capitalistes. En fait, comme l'a déclaré le 20 août 1982, à Mayorque l'ancien président James Mancham, le régime s'enfonce de plus en plus dans le totalitarisme et prend une forme dictatoriale implacable.

### L'ENDOCTRINEMENT DE LA POPULATION

Les deux ministères-clés sont détenus par les « durs » du régime, acquis au marxisme. Ogilvy Berlouis est à la fois ministre de la Défense et de la Jeunesse. James Michel, également commandant de l'Armée, cumule l'Information et l'Education. Sur un budget atteignant 68 millions de dollars en 1982, 14 millions sont attribués au premier, et 8,5 millions au second. C'est dire la priorité accordée à la mise en condition de la population.

Une intense propagande est menée en faveur des crèches dont les monitrices suivent

des stages de formation, comme les enseignants pendant les vacances. Dès leur entrée scolaire à 6 ans, les enfants sont enrôlés dans les « pionniers » jusqu'à 14 ans. Ils apprennent les vertus du socialisme et reçoivent une formation para-militaire : exercices avec sabres de bois, miraillettes en plastique notamment. L'enrôlement est facultatif ; mais par peur des représailles et dans le désir d'assurer l'avenir de leurs enfants, les parents sont contraints de céder. De 15 à 17 ans, les jeunes accomplissent leur service national (N.Y.S.). Ce service était d'abord facultatif, mais seuls les jeunes possédant un diplôme N.Y.S. pouvaient entrer dans l'école supérieure (construite aux frais de la Chine populaire). Depuis cette année, le service national est obligatoire et s'accomplit dans les trois « villages de révolution ».

Toutes les écoles catholiques ont été saisies dès le lendemain de la tentative de coup d'Etat de novembre 1981. Ensuite, ce fut le tour des salles paroissiales, des propriétés terriennes attachées aux paroisses, des propriétés de l'évêché. Aucun enseignement religieux

n'est donné dans les « villages de la révolution » et à l'école technique. Dans de nombreuses écoles primaires, les deux demi-heures réservées au catéchisme sont supprimées. Progressivement, l'endoctrinement arrachera tout sentiment religieux de la jeunesse. Bientôt, on pourra constater, comme l'archevêque de Guinée équatoriale rentrant dans son diocèse après un long exil, que : « Dix ans d'enthousiasme révolutionnaire ont déchristianisé mon peuple » (1).

Pour développer l'esprit guerrier, un nouveau périodique est publié en créole « Soldat le pep » (Soldat du peuple). Une semaine créole a été organisée en avril aux Seychelles ; il a été décidé de créer une association « Ban Zil Kred » (les îles créoles) qui regroupera les créolistes des îles de l'Océan Indien et des Caraïbes et dont le but est d'élaborer une « langue » commune à toutes leurs populations. Les Seychelles sont à l'avant-garde du mouvement : le créole est la langue nationale enseignée dans les écoles primaires depuis janvier. Des recherches, confiées à deux universitaires français, vont être faites sur la syntaxe du créole, lequel n'est qu'un langage hybride dont 95 % des mots dérivent du français déformé sous la pression de l'anglais. En prétendant le promouvoir en langue nationale et l'imposer comme telles aux populations, le gouvernement poursuit avant tout un objectif politique. Le Ministre Michel a précisé, le 15 janvier 1982 qu'il s'agissait d'obtenir une « identité nationale » par opposition au système d'éducation colonialiste. « Nation » a publié un long article sur la récupération de l'histoire des Seychelles, réduite au schéma de l'analyse marxiste. Le créolisme fait partie de la campagne d'excitation contre l'Occident et la bourgeoisie locale. Cette « identité nationale » ne peut prendre conscience d'elle-même que par l'opposition au passé colonialiste. C'est exactement la tactique de « conscientisation » prônée par Paulo Freire et qui consiste à détruire la culture de la classe opprimante — et particulièrement sa langue au moyen de laquelle elle impose sa domination à la classe opprimée. Arme d'agitation politique, la campagne en faveur de la « spécificité » créole étendue à la Réunion, à la Guadeloupe, à la Martinique, à Haïti, vient alimenter les revendications des « indépendantistes ».

### LES LIENS IDÉOLOGIQUES

Les liens idéologiques ont été maintes fois affirmés avec l'U.R.S.S., la Chine populaire, la Corée du Nord, le Vietnam, Cuba, la Libye, l'O.L.P., le S.W.A.P.O., le Mozambique, les peuples d'Amérique latine et le pays progressistes de l'Océan Indien : Maurice, Madagascar et

les indépendantistes de la Réunion. Ce sont autant de modèles dont doit s'inspirer la révolution socialiste des Seychelles. Toutes les occasions sont saisies pour rendre hommage à la « vision clairvoyante de Marx », aux « idéaux de justice et de liberté » de Lénine, aux « réalisations socio-économiques de l'île de la liberté » (il s'agit de Cuba), à l' « indomptable libérateur Ho Chi Min », au génial Mao, à la résistance de Khadafi aux « conspirations des forces impérialistes ». Les échanges culturels (enseignants, syndicalistes, mouvements de jeunesse) avec l'U.R.S.S. et avec Cuba permettent toutes les fois d'exprimer les idéaux communs et la résolution de lutter conjointement contre les mêmes ennemis : les agresseurs américains et sud-africains. Paul Berenger et Albert René se sont mis d'accord pour reconnaître aux Réunionnais le droit de décider du statut futur de leur île en vertu du principe de l'autodétermination. Les Seychelles président le sous-comité sur la Réunion du Comité de libération de l'OUA, ce qui ne les empêche pas de proclamer la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays.

Cuba et les Seychelles partagent « les mêmes idéaux ». A son retour de la Havane en avril 1981, un des dirigeants du S.P.P.F. a déclaré : « Nous avons des tas de choses à apprendre de l'expérience cubaine ». En juin 1981, James Michel a inauguré une exposition sur les « réalisations socio-économiques de l'île de la liberté », (2) et en juillet une exposition cubaines. James Michel a célébré « les progrès vers le socialisme et la prospérité » accomplie par Fidel Castro. La révolution cubaine doit être « une source d'inspiration pour les Seychelles » dans leur lutte contre l'impérialisme américain. L'ennemi est identique à Diego Garcia et à Guantamano.

Autre amant de cœur : la Libye qui, en août 1977, avait fait remettre à Albert René un chèque de 100.000 dollars. A l'issue d'une visite officielle rendue à Tripoli en mai 1981 par le président seychellois accompagné des ministres des Affaires étrangères et de la Défense, un communiqué conjoint a rappelé les liens indéfectibles entre les deux pays unis dans la résistance « aux conspirations des forces impérialistes dans différentes parties du monde » et la lutte « contre le colonialisme, l'impérialisme, le sionisme, le racisme ». La sécurité et la paix sont sans cesse menacées par l' « arrogance impérialiste ». La Libye avait proposé d'envoyer des troupes pour mater les putschistes de novembre 1981. En mai 1982, le ministre de la Défense, Berlouis, a accompli une « mission » à Tripoli.

En septembre 1980, Albert René a rendu à Hanoï hommage à « l'indomptable libéra-

(1) « Le Christ au monde », mai-juin 1981.

(2) « Nation », 1-7-1981.

teur Ho Chi Minh » et réaffirmé « la solidarité militante du peuple seychellois avec le peuple vietnamien » soumis « aux agressions et aux manœuvres perfides » des impérialistes. Il a poursuivi son voyage en Corée du Nord ; un film de la visite a été projeté aux Seychelles en mars 1981 pour permettre au peuple d'affirmer son soutien à la réunification de la Corée.

L'admiration du gouvernement seychellois se tourne également vers la Chine populaire. Rentrant de Chine le 4 décembre 1977, le ministre du Travail a dit tout le bien qu'il pensait de Mao et de la révolution chinoise présentée elle aussi comme un modèle au peuple seychellois.

La France socialiste a droit aux égards reconnaissants. Lors d'une de ses visites intéressées à Paris, début 1982, Albert René a trouvé en François Mitterrand « un homme sincère et franc » tout disposé à ouvrir « une nouvelle ère de coopération ».

Les Seychelles s'étaient déjà déclarées de l'O.L.P. à la conférence de Lisbonne en novembre 1979 ; des peuples d'Afrique du sud et d'Amérique latine à la conférence de Luanda en décembre 1979.

Des liens étroits sont maintenus avec Madagascar, Ile Maurice, le parti communiste et « Témoignage chrétien » de la Réunion, au sein de la « Conférence des partis et des organisations progressistes de l'Océan Indien ». Ces liens se sont étendus à Sao Tome et Principe à l'occasion d'une visite aux Seychelles d'une délégation militaire en février 1982, au Mozambique lors de la visite de Samora Machel en avril 1982, à Grenada où le ministre des Affaires étrangères assistait en mars 1982 aux cérémonies du 3<sup>e</sup> anniversaire de la « libération » de l'île. Au même moment, Paul Berenger se mettait d'accord avec Albert René pour reconnaître aux Réunionnais le droit de décider du statut futur de leur île en vertu du principe de l'autodétermination. Les Seychelles président le sous-comité sur la Réunion du Comité de Libération de l'O.U.A., ce qui ne les empêche pas de proclamer la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays étrangers.

### LE CONCOURS MILITAIRE DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES

Le 3<sup>e</sup> Congrès du S.P.P.F., (3) réuni début juillet 1981, a réaffirmé les objectifs du gouvernement : « poursuite de l'édification d'une société socialiste », condamnation de l'Afrique du sud, soutien aux peuples opprimés, au S.W.A.P.O., au Mozambique, à l'Angola, à l'O.L.P., à la république sahraoui. Il a exigé le retour des Chagos et de Tromelin à Ile Maurice, des « îles

éparses » à Madagascar. Il a aussi exigé « le démantèlement de toutes les bases étrangères, le retrait des troupes stationnées dans la région et l'arrêt des facilités accordées aux puissances étrangères par les pays de la région ».

Cette dernière résolution est d'autant plus surprenante que le gouvernement d'Albert René n'a cessé de faire appel aux concours militaires de la Tanzanie, de l'Inde, de l'U.R.S.S. et de la France socialiste pour lutter contre « l'impérialisme » des Etats-Unis et de « l'agressivité » de l'Afrique du sud. Sans parler des « échanges d'expériences » avec Cuba et la Libye. L'hypocrisie et la duplicité se manifestent encore dans les termes de « bases étrangères ». Il n'y a plus, sauf à Diego Garcia, de « bases », mais des « facilités » que les Seychelles sont les premières à accorder.

Sous le gouvernement Mancham, la plateforme du parti d'Albert René était en Tanzanie. C'est dans les camps d'entraînement chinois de Tanzanie qu'a été formé Mathiew Servina, ministre du Travail. C'est avec le concours de 60 hommes armés et entraînés par la Tanzanie qu'Albert René s'est emparé du pouvoir en juin 1977. L'armée seychelloise est instruite et encadrée par les Tanzaniens. En réponse à l'appel lancé par Albert René, des renforts de soldats tanzaniens (plus de 400) ont été transportés par trois avions pour réprimer la mutinerie du 17 août dernier. D'autres contingents sont arrivés depuis. Les contacts entre les dirigeants militaires des deux pays sont très fréquents. Le président Nyerere envisagerait d'augmenter les effectifs de ses Forces armées de 5.000 hommes destinés à intervenir à tout moment aux Seychelles. L'armée tanzanienne comprend plus de 45.000 hommes équipés surtout d'armes soviétiques, chinoises et britanniques.

Début 1981, une importante délégation militaire indienne a séjourné pendant deux semaines dans l'île de Coëtivy. Accompagnée par le ministre seychellois de la Défense, elle était dirigée par le contre-amiral Sukhmad Jain, et comprenait des représentants de l'Armée, de la Marine et des Forces aériennes, ainsi que le haut-commissaire indien de Dar-es-Salam. Il est difficile d'admettre qu'une telle délégation ne s'était déplacée que pour visiter un atelier de mécanique et renforcer la coopération agricole, comme le prétendait la version officielle. En avril 1982, le commandant Saina, officier de l'Armée de l'air indienne, s'est entretenu à Mahé de la formation militaire des Forces seychelloises avec le ministre de la Défense. L'Inde, qui s'intéresse beaucoup à la prospection minière au fond des mers et aux recherches sur les champs de nodules polymétalliques gisant dans l'Océan Indien, épouse les thèses soviétiques sur la démilitarisation de la zone...

(3) S.P.P.F. : Seychelles Peopl's Progressive Front.

Les Soviétiques s'infiltrèrent de plus en plus dans l'archipel. Certains de leurs agents ont appris le créole et se sont introduits dans les associations sportives et culturelles. Pour installer leurs diplomates, ils ont fait construire l'ambassade la plus importante de l'archipel, comprenant une vingtaine d'appartements sur le versant des collines qui surplombent la Côte nord, face à la plage de la baie de Beau Vallon. Le 15 février 1980, un accord maritime a été signé avec l'U.R.S.S. afin de « résoudre les problèmes de navigation non seulement au profit des deux pays, mais aussi à un plus large niveau international » a expliqué « Nation ». Selon un magazine américain, deux navires soviétiques auraient aussitôt déchargé de nuit 120 tonnes d'équipements militaires. Le numéro du « Time », qui avait affirmé qu'un terrain d'atterrissage devait être aménagé dans l'île de Coétivy (située à 180 miles marins au S.S.E. de Mahé) a été saisi par le gouvernement. En juin 1980, des diplomates avaient déclaré qu'il s'agissait seulement d'un camp d'entraînement de l'armée seychelloise. Selon le « Citizen » de Johannesburg (27-8-80), les Soviétiques avaient bien l'intention d'y installer une base en utilisant le concours du détachement d'une centaine de soldats seychellois encadrés par les Tanzaniens. Albert René aurait été contraint, sous la pression de l'Angleterre, de la France et du Kenya, de renoncer aux concessions qu'il s'appropriait à faire à l'U.R.S.S.

L'U.R.S.S. est à la recherche de nouvelles bases dans la région : celle d'Aden ne serait pas suffisante pour s'opposer aux nouveaux missiles C 4 montés sur les sous-marins américains Trident. Devant les difficultés rencontrées, elle s'est efforcée avec succès d'obtenir des facilités pour sa flotte de guerre en faisant valoir que sa présence était une garantie apportée à l'indépendance des Seychelles qui ont avec elle des objectifs communs.

En août 1981, le ministre de la Défense a rendu une « visite de travail » en U.R.S.S. où il a rencontré le maréchal Sokolov. Selon « Nation » (2-9-81), « ils ont discuté des problèmes d'intérêt commun ». La visite « a été un succès ». En novembre 1981, lors de la tentative de coup d'Etat, deux vaisseaux soviétiques sont arrivés à l'entrée de la rade de Victoria : un transporteur de troupes et un sous-marin équipé de lance-missiles anti-aériens. Ils sont restés plus de quinze jours en mouillage.

En mai 1982, plusieurs unités de la flotte soviétique ont effectué une visite officielle d'amitié de quatre jours. Le contre-amiral Chronopulo, commandant des forces navales soviétiques dans l'Océan Indien, a déposé une gerbe de fleurs devant le monument « Zom lib » (L'homme libre), don de l'U.R.S.S. A bord d'un des navires, il a donné une con-

férence de presse au cours de laquelle il a célébré les liens d'amitié qui unissent les peuples seychellois et soviétique. Assez curieusement, « Nation » du 10 mai ne publie qu'une photographie suivie de quelques commentaires et omet de signaler que le contre-amiral a aussi insisté sur la lutte commune des deux pays contre l'impérialisme.

En août, dès que l'annonce de la mutinerie a été lancée sur les ondes, un vaisseau soviétique est venu mouiller dans la rade de Victoria. Pendant tout le mois d'octobre, des bâtiments soviétiques étaient en rade.

Les relations militaires avec la France se sont considérablement développées depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. Au début de cette année, pendant le séjour d'Albert René à Paris, un vaisseau français est resté à quai dans le port de Victoria, prêt à intervenir si les « ennemis de la révolution » avaient voulu profiter de l'absence du Président pour renouveler le coup d'Etat qu'il avait lui-même réussi en 1977 lorsque Mancham était à Londres. Des experts militaires français conseillent l'armée seychelloise dans le domaine de la sécurité et de la défense côtière et aérienne. Pour manifester son soutien au gouvernement après le putsch manqué du 25 novembre 1981, la France a envoyé trois avisos-escorteurs, deux avions de reconnaissance basés à Djibouti et un avion de transport militaire de la Réunion. Pour célébrer le 5<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution, le 5 juin 1982, une grande parade s'est déroulée, associant les forces armées, les pionniers, les miliciens afin d'impressionner les populations. Les deux hélicoptères Alouette III donnés par l'Inde ont fait une démonstration publique. Aux festivités a également participé un pétrolier de la marine indienne. Dans le défilé militaire, les armes et les camions offerts par la France ont été présentés.

Le 10 juillet 1982, le ministre de la Défense, Berlouis, et le chef d'état-major, Michel (ministre de l'Éducation et de l'Information), ont eu des entretiens avec une mission militaire française. Dirigée par le colonel Courbes, la délégation française était en mission spéciale aux Seychelles au cours des deux dernières semaines.

Deux unités de la Marine française : un bâtiment atelier polyvalent et un avion-escorteur ont été ouverts au public à Port-Victoria lors des cérémonies marquant la fête du 14 juillet. Deux navires français étaient en rade de Victoria, ainsi qu'un navire soviétique, lors de la mutinerie d'août.

Cette présence militaire française n'est pas unanimement approuvée. Certains responsables de l'Armée et des mouvements de jeunes, de formation marxiste, préféreraient que soit accordée à l'U.R.S.S. la base qu'elle re-

cherche en arguant que le prix de la location compenserait les pertes subies par l'industrie touristique.

### LA FRAGILITÉ DU RÉGIME

Issu d'un coup de force, le régime socialiste des Seychelles vit de plus en plus sous la hantise d'être lui-même renversé par des mercenaires agissant pour le compte d'une puissance étrangère — l'Afrique du Sud en particulier — et qui réinstalleraient au pouvoir l'ancien président Mancham. Albert René ne tolère aucune opposition. En mars 1979, le S.P.P.F. est devenu le parti unique. Le seul magazine indépendant a été interdit en novembre de la même année. Toutes les activités économiques sont dirigées ou contrôlées par des organismes d'Etat. Le 4<sup>e</sup> Congrès du S.P.P.F., qui s'est tenu le 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 1982, a décidé que les comités des 23 branches locales du S.P.P.F. ne seront plus élus, mais nommés par le comité exécutif central. Les durcissements successifs du régime, malgré les avantages sociaux très importants, par exemple la gratuité des soins médicaux, ont accru le nombre des opposants. Ceux-ci ne disposent dans l'archipel d'aucun moyen d'expression et sont incapables d'obtenir la moindre réforme de la part d'un régime totalitaire. Ils sont en quelque sorte contraints de faire appel à l'étranger pour renverser le pouvoir établi, ce qui les fait condamner a priori par les instances internationales.

Sans la distraction d'un des mercenaires qui fut la cause de l'échec, le coup d'Etat du 25 novembre 1981 eût pu réussir sans effusion de sang. Les putschistes avaient adopté la technique de Curzio Malaparte dont s'étaient inspirés les Allemands en s'emparant de Copenhague lors de la dernière guerre mondiale. Il n'y eut qu'un mort : un jeune officier seychellois, tué par on ne sait trop qui, et dont le bulletin « *Solda le pep* » a fait un héros et un martyr. Vingt-quatre heures après la tentative de coup d'Etat, Madagascar et l'U.R.S.S. ont exprimé leur solidarité avec le gouvernement des Seychelles et mis en cause l'Afrique du Sud. L'agence Tass en a profité pour insister sur le péril pour la paix que représentait la base américaine de Diego Garcia. Les membres du gouvernement, la presse écrite et parlée se sont déchainés vivement contre l'Afrique du sud d'où venaient les mercenaires, et accessoirement contre la complicité du Kenya, sans doute pour complaire à la Tanzanie. Le Conseil de sécurité de l'O.N.U. a désigné une Commission d'enquête qui a conclu à la responsabilité de l'Afrique du sud dans la préparation du coup d'Etat. Le 29 juillet 1982, le Premier ministre sud-africain, Pieter Botha, a reconnu l'aide logistique apportée par l'Armée, mais a déclaré qu'à aucun moment le

gouvernement ni le Conseil de sécurité n'avaient été mis au courant des opérations projetées. Selon l'« *Observer* » de Londres, certains Services secrets occidentaux avançaient que l'agression a été financée par un ami de James Marcham, le richissime homme d'affaires saoudien Adnan Khashoggi qui possède de grandes propriétés terriennes aux Seychelles.

Le gouvernement seychellois a ameuté le monde entier pour faire appel à la solidarité internationale. « *Il y a une injustice à réparer* », a déclaré à Paris le Dr Ferrari, ministre du Développement, à l'issue de son entretien avec François Mitterrand le 4 décembre 1981. « *Nation* » a publié les nombreux messages de solidarité adressés par les pays socialistes et par le « *World Peace Council* ». Albert René a rendu un hommage particulier à la Tanzanie, ainsi qu'à la France et à l'U.R.S.S. qui avaient envoyé des bâtiments prêts à intervenir.

La France a accepté de coordonner les contributions volontaires versées à un fonds spécial d'aide aux Seychelles mis en place par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies. Il s'agit de la réparation des dégâts causés par les troupes seychelliennes dans la chasse aux mercenaires et du manque à gagner qui en est résulté pour l'industrie touristique. La Commission internationale d'enquête avait généreusement évalué le tout à 18 millions de dollars.

A plusieurs reprises, Albert René avait exprimé ses inquiétudes sur la capacité de l'Armée en proie à un malaise qu'a mis en lumière la mutinerie du 16 août, réprimée dès le lendemain, rappelons-le, par les forces tanzaniennes appelées en hâte. Les mutins, pour la plupart de jeunes recrues venues récemment de Coétivy, ont occupé Radio-Seychelles, le nouveau port, la station de télécommunications. Leur objectif n'était pas de renverser le Président auquel ils affirmaient leur loyalisme, mais d'entrer en pourparlers avec lui afin d'écarter les chefs de l'armée qui les maltrai-taient, et surtout les instructeurs tanzaniens dont ils dénonçaient la brutalité sauvage. Ils ont invité leurs « otages » et la population à intervenir à Radio-Seychelles pour exprimer leur mécontentement et proposer des solutions. Mais Albert René s'est refusé à tout discussion et a exigé leur reddition sans conditions.

Cette rébellion a fait apparaître le profond malaise politique qui n'a fait que s'accroître au cours des dernières années. L'ensemble des Seychellois supporte de plus en plus mal l'endoctrinement et l'embrigadement de la jeunesse, l'impossibilité d'exprimer la moindre opposition, la création d'une armée de 500 hommes et surtout l'omniprésence des Tanzaniens considérés comme une véritable force

d'occupation et dont les exactions sont intolérables. Les continuelles interventions policières, les interrogatoires, les arrestations, le climat de suspicion qui règne accréditent les rumeurs d'un nouveau coup d'Etat. Récemment, une voiture a explosé provoquant la mort dans des circonstances très troubles de deux jeunes gens qui transportaient des tracts d'un « Mouvement pour la résistance » qui réclame des élections libres. En octobre, Albert René, dans un violent discours, a déclaré qu'il était résolu à « écraser » les ennemis du régime.

Le 3 novembre dernier, Albert René a annoncé un remaniement ministériel. L'un des « durs » du régime : Jacques Hodoul, renforcera la mainmise du pouvoir. Trois ministres sont « démissionnaires », dont Mathew Servina (Travail) qui va « étudier dans les pays socialistes les réalisations du socialisme ». En outre, deux personnalités importantes quittent les Seychelles... pour faire des études de Droit.

#### LES SEYCHELLES DANS LA COMPÉTITION INTERNATIONALE

A lui seul un petit pays de 60.000 habitants répartis dans de nombreuses îles ne peut constituer une menace pour les grandes puissances. La solidarité affichée avec tous les mouvements révolutionnaires du tiers-monde ne comporte évidemment aucun engagement militaire. Tout au plus elle se manifeste par une voix supplémentaire apportée aux adversaires de l'Occident dans les instances internationales. Mais les Seychelles occupent une importance stratégique telle qu'elles sont l'objet de multiples convoitises qui rendent son indépendance très illusoire malgré les efforts que déploieraient leurs dirigeants. Elles sont un atout majeur pour celle des grandes puissances qui réussit à l'attirer dans son camp. Albert René et ses ministres ont maintes fois proclamé que leurs ennemis étaient l'impérialisme américain et l'hégémonie sud-africain, tous deux conspirant contre la paix. Non-aligné au sens où l'entend Fidel Castro, le régime est un « allié naturel » de l'U.R.S.S. et ne fait aucun mystère de ses options socialo-marxistes. Sans jamais dénoncer la présence accrue de la flotte soviétique en Océan Indien qui menace le ravitaillement en pétrole de l'Europe occidentale et de l'OTAN dont 60 % passent par le canal de Bonne Espérance, et qui est étroitement liée à la pénétration soviétique en Afrique, Albert René ne doit son maintien au pouvoir qu'à la triple protection des troupes tanzaniennes et des flottes soviétique et française.

Le prochain numéro d'EST & OUEST  
paraîtra le Mardi 12 Avril 1983

La France a besoin de l'amitié des Seychelles pour la sécurité de ses bases stratégiques en Océan Indien. Les Seychelles ont besoin de la France pour soutenir leur économie et pour les soustraire aux rivalités américano-soviétiques. La présence de la flotte française est un facteur d'équilibre et de paix.

Mais la France joue-t-elle ce rôle en soutenant contre vents et marées, conjointement avec l'U.R.S.S., un régime systématiquement hostile aux Etats-Unis ? Et, qui plus est, un régime qui exige, outre le retrait américain de Diego Garcia, le retrait français des Iles éparées et l'indépendance de la Réunion ? Est-ce la vocation de la France de protéger les adversaires du monde libre au détriment de ses défenseurs ? Déjà le 14 juillet 1977, l'ambassadeur de France ne dissimulait pas sa sympathie : « *Votre jeune gouvernement et mon pays poursuivent les mêmes buts...* » et récidivait le 14 juillet 1978. En octobre 1981, Guy Penne, conseiller aux Affaires africaines du Président de la République, a précisé à Mahé que la France, « *débarrassée de tout impérialisme* », apportait son aide « *sans condition aucune* » aux pays « *souhaitant être non-alignés* ».

Le nouvel ambassadeur de France Georges Vinson a déclaré à son arrivée aux Seychelles le 14 janvier 1982 : « *L'expérience seychelloise en cours depuis quelques années est tellement proche de celle de la France depuis le 10 mai que cela ajoute à un climat exceptionnel, amical, respectueux d'abord* ».

En juillet 1982, lors de ses entretiens avec les dirigeants seychellois, Guy Penne a réaffirmé la communauté idéologique des deux pays. « *Nous avons vu une convergence de vues entre ce que peut penser le Président de la République française et le Président de la République des Seychelles* ». Il n'a pas manqué de rappeler que la coopération française ne posait aucune condition au gouvernement seychellois.

Ce serait une illusion de croire qu'en nouant des liens idéologiques étroits avec un régime fortement influencé par le marxisme et en proie à des convulsions intérieures, on l'empêchera de tricher sous la coupe de l'Union soviétique. La France socialiste, dans sa vocation tiers-mondiste et son désir de contenir les ambitions américaines et sud-africaines, ne contribue malheureusement pas plus dans l'Océan indien que dans le continent africain et en Amérique centrale à sauvegarder ou à rétablir la paix. Son attitude ne peut, même inconsciemment, que faire le pire de la politique soviétique. C'est sans doute la raison pour laquelle les Etats-Unis ont ouvert une ambassade aux Seychelles afin de tenter de soustraire l'archipel aux convoitises de l'U.R.S.S.

ANDRÉ LAFORGE.  
19 novembre 1982